



Analyse VOX Juin 2023

Complément d'enquête et analyse
à propos de la votation populaire suisse du 18 juin 2023

Équipe du projet

Lukas Golder: Co-directeur

Tobias Keller: Directeur de projet

Marco Bürgi: Directeur de projet

Corina Schena: Vice-directrice de projet

Ronja Bartlome: Analyste de données

Alessandro Pagani: Stagiaire analyste de données

Margret Tschanz: Collaboratrice de projet / Collaboratrice administrative

Roland Rey: Collaborateur administratif

Table des matières

1	LES CONSTATS CAPITAUX	4
2	LA PARTICIPATION	8
3	LA FORMATION DE L'OPINION	14
3.1	L'importance des projets	14
3.2	Les difficultés de compréhension et le moment de décision	14
3.3	L'acquisition d'information	15
4	IMPOSITION MINIMALE DE L'OCDE/DU G20	18
4.1	La situation de départ, projet et recommandations	18
4.2	La décision de vote selon des paramètres politiques et sociaux	19
4.3	Les motifs	23
4.4	La résonance des arguments des votations	25
5	LOI SUR LE CLIMAT ET L'INNOVATION	28
5.1	La situation de départ, projet et recommandations	28
5.2	La décision de vote selon des paramètres politiques et sociaux	29
5.3	Les motifs	33
5.4	La résonance des arguments des votations	35
6	LOI COVID-19	38
6.1	La situation de départ, projet et recommandations	38
6.2	La décision de vote selon des paramètres politiques et sociaux	38
6.3	Les motifs	42
6.4	La résonance des arguments des votations	44
7	ANNEXE	47
7.1	Rapport technique	47
7.2	A propos de l'étude	51
7.3	gfs.bern-Team	52

1 Les constats capitaux

La votation du 18 juin 2023 a révélé une faible participation. Seuls 42 pour cent des votants ont pris part au vote. Après avoir atteint 57 pour cent en 2021, la participation moyenne a diminué dès l'année suivante pour se stabiliser à 45 pour cent, soit le niveau d'avant la pandémie. L'imposition minimale de l'OCDE/G20 a été adoptée avec une nette majorité de 78,5 pour cent. Les votants voulaient ainsi éviter que les fonds des grandes entreprises ne quittent le pays. Seuls les délégués du PS ont émis des critiques à l'encontre du projet. Toutefois, les sympathisants du PS ont majoritairement exprimé leur approbation en glissant un « oui » dans l'urne. La loi sur le climat et l'innovation a remporté un soutien incontestable allant de l'extrême gauche jusqu'au-delà du centre politique. Contrairement à ce qui s'était passé il y a deux ans, l'objectif d'atteindre la neutralité climatique d'ici 2050 a, cette fois-ci, été soutenu par une majorité. En juin 2021, la loi sur le CO₂ a été rejetée par les électeurs suisses. En résumé, on peut identifier deux différences pertinentes entre les deux dimanches de votation et leur issue : la mobilisation de l'électorat ainsi que le comportement électoral des sympathisants du centre et du PLR. Les personnes qui se positionnent à l'extrême droite, qui vivent à la campagne ou qui ont une sympathie particulière pour l'UDC, le PLR ou aucun parti spécifique, ont massivement déclaré avoir participé à la votation sur la loi sur le CO₂. Comme le montre la présente analyse VOX, 64 pour cent des sympathisants du centre et 66 pour cent des sympathisants du PLR ont voté en faveur de la loi sur le climat et l'innovation. Quant à la loi sur le CO₂, seuls 47 pour cent des sympathisants du centre et 37 pour cent des sympathisants du PLR ont exprimé leur accord en déposant un « oui » dans l'urne. Dans l'entourage du centre et du PLR, le besoin urgent d'agir dans le domaine de la protection de l'environnement et du climat a été un motif de oui fréquent. Malgré une participation nettement plus faible, l'issue du troisième vote sur la loi Covid-19 est restée identique. Environ 62% des votants ont voté en faveur du projet, comme lors de la deuxième votation sur la loi Covid-19 en novembre 2021. Le vote s'est toutefois avéré plus polarisé. Selon les résultats de l'enquête menée auprès de 3 143 électeurs lors de l'analyse VOX de juin 2023, le camp de la gauche ainsi que celui de la droite continuent de s'éloigner. L'étude a été réalisée par le gfs.bern et financée par la Chancellerie fédérale.

Plus de justice fiscale internationale grâce à l'accent mis sur les grandes entreprises Imposition minimale OCDE/G20

Le projet de l'OCDE/G20 prévoit une imposition minimale de 15 pour cent pour les grands groupes d'entreprises actifs au niveau international et dont le chiffre d'affaires annuel est d'au moins 750 millions d'euros. La modification de la Constitution a été acceptée à une très large majorité, avec 78,5 pour cent de oui.

La volonté d'éviter que des fonds ne quittent le pays a été au premier plan de cette nette majorité par rapport aux arguments et aux motifs en faveur du projet. En outre, il a été jugé équitable que des groupes d'entreprises internationaux soient ciblés de manière spécifique.

L'orientation du projet a même convaincu une majorité de votants du non, si l'on se réfère aux arguments évalués (focalisation sur les grandes entreprises, fonds supplémentaires prévus pour l'attractivité du site, prévention de l'évasion fiscale).

La critique minoritaire du projet est venue principalement de l'entourage du PS, dont les délégués ont adopté un mot d'ordre de refus. Cette critique n'a été que partiellement partagée, puisque 63 pour cent des partisans du PS ont voté en faveur du projet. Toutefois, ceux qui ont voté non l'ont souvent fait en se référant à la clé de répartition, en ne voulant pas attiser davantage la concurrence fiscale intercantonale et en souhaitant une plus grande équité fiscale. Les critiques d'un point de vue libertarien, par exemple en faisant référence à la souveraineté fiscale de la Suisse, n'ont guère convaincu.

Un oui net de l'extrême gauche jusqu'au-delà du centre politique : le projet de loi est couronné de succès malgré les vents contraires de la droite

Loi sur le climat et l'innovation

La loi sur le climat et l'innovation constitue le contre-projet indirect élaboré conjointement par le Conseil fédéral et le Parlement en réponse à l'initiative populaire « Pour un climat sain » (initiative sur les glaciers). L'UDC a lancé un référendum contre la « Loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique ». Le contre-projet indirect souhaite une Suisse climatiquement neutre d'ici 2050. Cette loi repose sur l'octroi de subventions plutôt que sur l'imposition d'interdictions. Seul l'UDC, à l'origine du référendum, est l'unique grand parti à se prononcer contre la loi. Avec 59,1 pour cent de oui, la loi sur le climat et l'innovation a été adoptée le 18 juin 2023.

Pour ce projet, un fossé très net s'est creusé en raison des caractéristiques politiques. Les personnes qui se positionnent à l'extrême droite de l'échiquier politique et/ou qui expriment leur sympathie pour l'UDC ont clairement rejeté la loi sur le climat et l'innovation. En ce qui concerne les caractéristiques sociodémographiques, seul le niveau d'éducation révèle une différence entre les sous-groupes. Les personnes dont le niveau de formation le plus élevé n'est pas une formation post-obligatoire ou une formation professionnelle de base/un apprentissage ont rejeté le projet (44% de oui).

Il y a environ deux ans, la loi sur le CO₂ a été rejetée dans les urnes. L'objectif d'atteindre la neutralité climatique d'ici 2050 n'avait alors pas obtenu la majorité. Avec l'adoption de la loi sur le climat et l'innovation, cet objectif est désormais atteint. Les circonstances en 2021 et en 2023 sont très différentes : le dimanche de la votation sur la loi sur le CO₂, deux initiatives agricoles étaient également soumises au vote. La campagne menée par l'UDC et l'Union des paysans contre les deux initiatives agricoles a suscité une mobilisation extraordinaire de la population rurale. Cette mobilisation a finalement conduit au rejet de la loi sur le CO₂. La participation au vote relative à la loi sur le climat et l'innovation n'a été que de 42,5 pour cent. Une plus faible participation des personnes se situant à droite ou à l'extrême droite a été notifiée concernant la loi sur le climat et l'innovation par rapport à la loi sur le CO₂ (respectivement -30 et -25 points de pourcentage). Il en va de même pour la participation des sympathisants de l'UDC (-24 points de pourcentage) et pour l'ensemble de la population rurale (-25 points de pourcentage). Les différences entre les deux projets de loi n'ont pas seulement été constatées au niveau de la mobilisation, mais également au niveau du comportement électoral selon la préférence partisane. La loi sur le climat et l'innovation a été clairement approuvée par les sympathisants du centre (64% de oui) et du PLR (66% de oui). En revanche, il y a deux ans, la loi sur le

CO2 a été rejetée par les sympathisants de ces deux partis (au centre : 47% de oui, PLR : 37% de oui).

Pour les personnes qui ont voté oui, deux facteurs étaient particulièrement importants dans le cadre de ce projet : un approvisionnement énergétique sûr, à long terme et sans énergies fossiles ainsi que le passage à des systèmes de chauffage plus respectueux de l'environnement sans supporter de nouvelles taxes. Ces deux arguments ont été soutenus par 88 pour cent des personnes favorables. En d'autres termes : la conscience de la problématique climatique est présente et il convient de l'accompagner en réduisant au maximum la charge financière de la population. Chez les sympathisants du centre, c'est l'argument en faveur d'un approvisionnement énergétique sûr à long terme sans énergies fossiles qui a été le mieux noté, avec un taux d'approbation de 74,6 pour cent. En revanche, l'argument concernant le passage à des systèmes de chauffage plus respectueux du climat sans avoir à supporter de nouvelles taxes a obtenu un meilleur score auprès des sympathisants du PLR (69,9%).

La prolongation de la loi Covid-19 soutenue par une large majorité Loi Covid-19

Le 18 juin 2023, les électeurs suisses ont voté pour la troisième fois sur la loi Covid-19. Avec 61,9 pour cent, les votants ont clairement approuvé la prolongation de la loi Covid-19.

La loi Covid-19 fournit une base légale permettant une action rapide et un endiguement ciblé de la pandémie. Bien que la situation se soit améliorée au cours des derniers mois, l'évolution future reste incertaine. Le Parlement a donc décidé de prolonger certaines mesures jusqu'à la mi-2024. Cette extension offre aux autorités la possibilité de réagir promptement afin de protéger les personnes particulièrement vulnérables ainsi que le système de santé face à une éventuelle détérioration. En outre, les médicaments contre le Covid-19 qui ne sont pas encore autorisés en Suisse peuvent continuer à être importés et utilisés pour le traitement des personnes malades. L'adoption de la loi Covid-19 maintient également la possibilité de délivrer des certificats valables pour les voyages internationaux.

Malgré une participation nettement moins élevée (-23,2 points de pourcentage) par rapport à la dernière votation sur la loi Covid-19 en novembre 2021, le pourcentage de « oui » reste d'environ 62 pour cent. Le comportement électoral concernant la loi Covid-19 s'est avéré plus polarisé en ce qui concerne les affiliations politiques lors de la votation du 18 juin 2023 : L'approbation au sein du camp de gauche a augmenté tandis que le camp de droite a davantage exprimé son rejet. De plus, la proportion des sympathisants de l'UDC qui ont voté oui a baissé (-8 points de pourcentage). Une augmentation des oui a été constatée chez les sympathisants des autres grands partis. Les personnes critiques à l'égard du gouvernement ont continué à manifester une opposition claire vis-à-vis de la loi Covid-19.

Mobilisation et signification personnelle profonde à l'exception de la loi sur le climat et l'innovation

La participation

Avec un taux de participation de 44 pour cent, la votation du 18 juin 2023 a enregistré un niveau inférieur à la moyenne. Cette diminution significative de la participation par rapport à la votation concernant la loi sur le CO2 est un élément à souligner dans l'analyse des différences.

L'importance personnelle des projets en juin a également été en-deçà de la moyenne globale : l'imposition minimale de l'OCDE/G20, avec une note de 6,1 (sur 10), et la loi Covid-19, avec une note de 6,3, ont généralement été perçues comme ayant une faible importance. En revanche, la loi sur le climat et l'innovation, avec une note de 7,9, a été considérée comme relativement plus importante. Il est à noter que l'importance personnelle attribuée à la loi sur le CO2 en juin 2021 était également évaluée à une valeur moyenne de 7,9. Pour ce qui est de la loi Covid-19, son niveau d'importance a diminué en raison du recul de la pandémie : en novembre 2021, son importance personnelle était encore supérieure à la moyenne, avec une note de 8,8.

Les projets mis aux votations

Lors de la votation du 18 juin 2023, l'électorat suisse était appelé à se prononcer sur trois projets : l'imposition minimale OCDE/G20, la loi sur le climat et l'innovation, ainsi que la loi Covid-19. Les trois projets ont été adoptés.

2 La participation

Le 18 juin 2023, l'électorat inscrit suisse a voté sur les trois projets suivants:

1. Mise en œuvre du projet OCDE/G20 visant l'imposition des grands groupes d'entreprises (imposition minimum OCDE/G20)
2. Loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (Loi sur le climat et l'innovation)
3. Amendement du 16 décembre 2022 à la Loi Covid-19 (Loi Covid-19)

Pour l'Imposition minimale de l'OCDE/du G20, la participation au vote a été d'environ 42,4 %, et de 42,5 % pour les deux autres projets.¹ Cette législature a livré des taux de participation très différents. Avec quatre dates de votations, l'année 2021 est celle qui a apporté la plus forte participation moyenne (57,2 %) depuis 1971. Si l'on effectue ce calcul à partir de 1990, 2020 a été l'année de la cinquième plus forte participation avec une moyenne de 49,3 %. Les mesures de lutte anti-Covid ont été en grande partie levées le 16 février 2022. Avec une participation moyenne de 45,4 %, l'année 2022 occupe quand même la 14^e place pour les trois dates de votations suisses. Il ne devrait y avoir qu'une date de votations au cours de l'année électorale 2023, avec par conséquent un pourcentage définitif de 42,5 %. Cela placerait l'année 2023 au 23^e rang depuis 1990. Déjà les deux dates de votations respectives au cours des années électorales 2015 et 2019 n'avaient en moyenne mobilisé qu'un petit nombre de titulaires du droit de vote (resp. 42,8 % et 40,9 %)².

Le tableau 1 représente la participation estimée aux votations, à l'aide de quelques paramètres sociodémographiques sélectionnés. Les jeunes participent dans une large mesure en fonction de l'intérêt qu'ils portent aux projets, tandis que les hommes plus âgés considèrent encore la participation comme un devoir civique. Cela continue d'expliquer les fortes différences par âges et les différences, mineures dans l'ensemble, selon le sexe. Les hommes et les femmes de plus de 65 ans ont participé nettement au-dessus de la moyenne (respectivement 62 % et 54 %), et la tranche d'âges de 18 à 39 ans a participé, elle, nettement en dessous de la moyenne (env. 33 %).

Comme à l'habitude, un background de formation universitaire et l'appartenance à une catégorie de revenus élevés promeuvent la participation systématique, indépendamment de l'intérêt éprouvé envers les différents projets.

Une comparaison avec la votation du 13 juin 2021 revêt un intérêt particulier dans la législature qui a suivi «l'élection 2019 pour le climat» avec au total 26 sièges gagnés par les Verts et les Verts-Libéraux. A l'époque, les votations avaient porté sur cinq projets dont la Loi sur le CO2 qui, conformément à l'analyse VOX, avait été refusée notamment en raison de la mobilisation spécifique. La comparaison est en outre intéressante parce qu'aux deux dates de votations, ces dernières sont passées par des référendums contre

¹ [Lien vers bfs.admin.ch](#)

² [Lien vers bfs.admin.ch](#)

la loi Covid-19. A l'époque, la participation s'était chiffrée à environ 60 %³. La différence de participation représentait au total 18 points de pourcentage.

Nous définissons comme **groupes clés de discussion sur les effets de mobilisation** les groupes présentant des différences estimées de plus de 20 points de pourcentage (forte mobilisation supplémentaire le 13 juin 2021) et ceux présentant des différences inférieures à 10 points de pourcentage (faible mobilisation supplémentaire le 13 juin 2021). Par conséquent, les groupes clés sociodémographiques mobilisés de façon nettement plus forte lors des votations du 13 juin 2021 ont été les suivants:

- Les 18 à 29 ans (54 % contre 32 %).
- Les personnes n'ayant pas reçu d'éducation postobligatoire (52 % comparé à 32 %).

Tableau 1: Participation estimée selon des paramètres sociodémographiques (en pourcentage des titulaires du droit de vote)

Paramètres	Participation (%) (pondérée)	N	V de Cramér / Erreur type
Total	42.5	3093	
Âge			V=.19***
18-29 ans	32	396	± 4.6
30-39 ans	34	436	± 4.5
40-49 ans	37	505	± 4.2
50-59 ans	41	654	± 3.8
60-69 ans	50	553	± 4.2
70 ans et plus	59	549	± 4.1
Sexe			V=.02
Femmes	41	1652	± 2.4
Hommes	44	1441	± 2.6
Sexe et âge			V=0.2***
Femmes / 18-39 ans	32	455	± 4.3
Hommes / 18-39 ans	33	377	± 4.8
Femmes / 40-65 ans	40	754	± 3.5
Hommes / 40-65 ans	41	700	± 3.7
Femmes / plus de 65 ans	54	443	± 4.6
Hommes / plus de 65 ans	62	364	± 5

³ [Lien d'accès à l'analyse VOX](#)

Paramètres	Participation (%) (pondérée)	N	V de Cramér / Erreur type
Niveau d'éducation			V=.12***
sans niveau d'éducation postobligatoire	32	334	± 5
Formation professionnelle de base/Formation professionnelle	40	1005	± 3
Maturité/Formation professionnelle supérieure	43	798	± 3.4
École technique/Université/EPF/Doctorat	51	831	± 3.4
Revenus du foyer			V=.08**
jusqu'à 3'000 CHF	35	157	± 7.5
3'000-5'000 CHF	40	384	± 4.9
5'000-7'000 CHF	43	480	± 4.4
7'000-9'000 CHF	41	483	± 4.4
9'000-11'000 CHF	46	368	± 5.1
plus de 11'000 CHF	49	694	± 3.7
Type de zone habitée			V=.03
Campagne	40	870	± 3.3
petite/moyenne agglomération	43	1259	± 2.7
grande agglomération	44	964	± 3.1

Est indiqué respectivement le nombre non pondéré de personnes interrogées (n) dans chaque groupe paramétrique (niveau de confiance = 95 %).

Tests V de Cramér (de l'indépendance des variables, c.-à-d. H0: V=0) et erreur type. *** = p < 0.001, ** = p < 0.01, * = p < 0.05.

L'orientation politique et le lien politique revêtent une plus grande importance, pour expliquer la mobilisation, que les contextes sociodémographiques des personnes interrogées (tableau 2).

A première vue, la mobilisation observée par camps politiques présente peu d'aspects insolites. Chez les personnes qui se positionnent elles-mêmes (nettement) à gauche ou à droite du centre, la mobilisation a été incomparablement plus forte que chez les personnes qui se positionnent au centre (34 %). Un certain profil politique est reconnaissable si l'on prend la variable Sympathie pour un parti: Les sympathisant-es des Verts (59 %) et des Verts-Libéraux (60 %) ont été plus fortement mobilisés que les sympathisant-es des autres partis. Les partisans du PLR (43 %) et du Centre (44 %) ont été les moins mobilisés. Comme d'habitude il existe un lien très fort avec l'intérêt politique, la mobilisation n'ayant de son côté pratiquement pas dépendu de la confiance ou de la méfiance éprouvée envers le gouvernement.

Une comparaison des mobilisations du 13 juin 2021 et du 18 juin 2023 fait que les groupes clés présentent plus d'aspects insolites sur la base des paramètres politiques. Une forte

mobilisation supplémentaire pour les votations du 13 juin 2021 est reconnaissable chez les groupes suivants:

Personnes qui se positionnent complètement à droite (87 % comparé à 57 %)

Personnes qui se positionnent à droite (71 % comparé à 46 %)

Sympathisant-es de l'UDC (73 % comparé à 49 %)

Personnes sans attachement à un parti (43 % comparé à 22 %)

Personnes qui vivent à la campagne (65 % comparé à 40 %)

Personnes qui éprouvent une forte (mais pas une très forte) confiance envers le gouvernement (65 % comparé à 45 %)

Une **MOBILISATION SUPPLÉMENTAIRE RÉDUITE** est détectable auprès des groupes suivants:

Personnes qui se positionnent complètement à gauche (62 % comparé à 56 %)

Partisans-es du PS (59 % comparé à 48 %)

Sympathisant-es des Verts (68 % comparé à 59 %)

Partisans-es du PVL (72 % comparé à 60 %)

Tableau 2: Participation selon des paramètres politiques (en pourcentage de l'électorat inscrit)

Paramètres	Participation (%) (pondérée)	n	V de Cramér / Erreur type
Total	42.5	3093	
Autoclassement gauche-droite (0-10)			V=.18***
complètement à gauche (0-2)	56	337	± 5.3
à gauche (3,4)	51	546	± 4.2
au centre (5)	34	823	± 3.2
à droite (6,7)	46	590	± 4
complètement à droite (8-10)	57	394	± 4.9
Sympathie pour un parti			V=.22***
UDC	49	535	± 4.2
PLR	43	476	± 4.5
Le Centre	44	309	± 5.5
PVL	60	210	± 6.6
PS	48	476	± 4.5
Verts	59	212	± 6.6

Paramètres	Participation (%) (pondérée)	n	V de Cramér / Erreur type
autre parti	49	167	± 7.6
Aucun	22	321	± 4.5
Intérêt politique			V=.43***
très intéressé	78	453	± 3.8
plutôt intéressé	54	1514	± 2.5
plutôt pas intéressé	23	850	± 2.8
pas du tout intéressé	11	225	± 4
Confiance envers le Conseil fédéral			V=.03
très réduite à réduite (0-4)	44	412	± 4.8
moyenne (5)	41	554	± 4.1
élevée (6-7)	45	780	± 3.5
très élevée (8-10)	44	1192	± 2.8

Comme dans de nombreuses autres votations, le gros de l'électorat qui n'a pas voté a indiqué avoir oublié de participer (35 %) ou avoir été empêché (27 %). 10 %, pourcentage un peu plus élevé que d'habitude, ont indiqué que les thèmes ne les intéressaient pas. 9 % ont indiqué avoir eu du mal à se décider, tandis que 8 % ont pensé que les votations ne feront intrinsèquement pas la différence. 5 % supplémentaires croient qu'une voix individuelle n'infléchit pas la balance. 7 % ont jugé les projets trop complexes et tout autant ne participent jamais, par principe. 6 % pensent que les résultats ont été clairs. 2 % se méfient des structures démocratiques.

Tableau 3: Motifs de non-participation aux votations (en % des non-participants)

Motifs de non-participation	Part (%)	N
J'ai oublié de participer aux votations.	35	442
J'ai été empêché.	27	292
Les thèmes des votations ne m'intéressaient pas.	10	115
Je n'ai pas pu me décider.	9	104
Je pense que les votations ne changent rien de toute façon.	8	80
Les thèmes des votations étaient trop compliqués.	7	82
Je ne participe jamais, par principe, aux votations.	7	75
Je suis parti(e) du principe que le résultat des votations allait être clair.	6	61
Je pense que ma voix personnelle, de toute façon, ne fera pas pencher la balance.	5	58

Motifs de non-participation	Part (%)	N
Je me méfie des processus démocratiques.	2	25
Ne sais pas / pas de réponse	6	71

La cohorte de non-participants se chiffre à 1169. Des indications multiples étaient possibles.

3 La formation de l'opinion

3.1 L'importance des projets

Les personnes interrogées ont été priées de donner une note à l'importance que chaque projet revêtait personnellement à leurs yeux (tableaux 4 et 5). Sur une échelle de 0 à 10, cette note s'est chiffrée en moyenne à 6.1 pour l'Imposition minimale de l'OCDE/du G20, à 7.9 pour la Loi sur le climat et l'innovation et à 6.3 pour la Révision de la Loi Covid-19. La Loi sur le climat et l'innovation a ainsi constitué, pour l'électorat, le projet le plus important. Une comparaison des trois votations sur la Loi Covid-19 est intéressante. La première votation référendaire avait livré une valeur de 7.0 et figurait encore, en juin 2021, parmi les projets moins importants ; la deuxième votation, celle de novembre 2021, a ensuite été un projet leader noté 8.8, plus haute note donnée au cours de la législature et accompagnée au passage du plus fort taux de participation de la législature. Avec une note de 6.3, la discussion autour de la Loi Covid-19 s'est très fortement décalée vers l'arrière-plan du point de vue de l'importance que les personnes lui attribuaient.

Tableau 4: Importance personnellement accordée aux projets
(Parts de perception de l'importance en pourcentage des votants-es en faveur du Oui ou du Non)

Niveau d'importance	Imposition minimale de l'OCDE/du G20		Loi sur le climat et l'innovation		Loi Covid-19	
	Votants-es en %	n	Votants-es en %	n	Votants-es en %	n
très faible (0-1)	7	94	3	42	9	134
faible (2-4)	17	266	7	104	15	244
moyen (5)	18	314	8	120	15	258
élevé (6-8)	40	680	33	629	34	637
très élevé (9-10)	18	306	50	856	27	478
Valeur moyenne (totale)	6.1	1660	7.9	1751	6.3	1751

Remarques: Entrent dans l'analyse uniquement les personnes qui ont voté soit Oui soit Non. Les réponses «ne sais pas» ou les refus de répondre n'ont pas été pris en compte. Résultats pondérés. En raison des arrondis, le total peut différer légèrement de 100 %

3.2 Les difficultés de compréhension et le moment de décision

89 %, soit un pourcentage très élevé, ont trouvé relativement facile la prise de décision relativement à la Loi Covid-19. Comparé à la deuxième votation sur la Loi Covid-19, l'augmentation cesse d'être nette. A l'époque déjà, la décision avait paru plutôt facile à 85 % des personnes. Les 84 % de personnes qui n'ont pas éprouvé de difficultés majeures à se décider vis-à-vis de la Loi sur la protection du climat et l'innovation constituent aussi un pourcentage élevé. Plus d'un tiers (37 %) ont eu quelques difficultés à se décider quant à l'Imposition minimale de l'OCDE/du G20. Pour de nombreuses personnes interrogées, il s'est agi de la décision la plus difficile à prendre ce jour de votation-là.

Tableau 5: Difficulté de compréhension (en % des votants-es)

Difficultés de compréhension	Imposition minimale de l'OCDE/du G20		Loi sur le climat et l'innovation		Loi Covid-19	
	Votants-es en %	n	Votants-es en %	n	Votants-es en %	n
plutôt facile	63	1005	84	1409	89	1465
plutôt difficile	37	590	16	292	11	204
N (total)		1595		1701		1669

Les personnes interrogées ont indiqué quand elles s'étaient décidées pour le Oui ou pour le Non (tableau 6). Pour l'Imposition minimale de l'OCDE/du G20, 46 % des personnes ont indiqué s'être décidées dès le départ, 38 % seulement pendant la campagne des votations et 16 % s'être décidées au dernier moment. Pour beaucoup, il s'agit là de prises de décision extrêmement tardives. Les deux autres projets étaient affectés d'une prédétermination beaucoup plus forte. Approximativement les trois-quarts des personnes interrogées ont indiqué dès le départ quelle était leur décision quant à la Loi sur le climat et l'innovation ainsi qu'à celle sur le Covid-19.

Tableau 6: Moment de décision (en % des votants-es)

Moment de décision	Imposition minimale de l'OCDE/du G20		Loi sur le climat et l'innovation		Loi Covid-19	
	Votants-es en %	n	Votants-es en %	n	Votants-es en %	n
décision claire dès le départ	46	780	74	1231	78	1306
pendant la campagne des votations	38	600	20	370	15	278
au dernier moment	16	264	6	135	7	132
N (total)		1644		1736		1716

3.3 L'acquisition d'information

Les canaux d'information par lesquels les votants se sont informés sur les projets proposés aux votations se présentent dans un ordre similaire à celui des votations antérieures (tableau 7). D'un côté est indiquée la part d'utilisateurs, de l'autre l'intensité (échelle: 1-10) avec laquelle ils se sont informés à l'aide de ce média.

La brochure fédérale explicative (83 %), les articles dans les journaux (81 %) et les émissions télévisées sur les votations (72 %) ont comme presque toujours été les trois principaux canaux leur ayant permis de s'informer sur les projets. Avec des moyennes de 5.9 à 6.6, ces sources ont aussi été prises en compte plus intensément que la totalité des autres sources.

Les pages d'actualités sur Internet ainsi que les journaux sur les votations ou les prospectus suivant avec une part d'utilisation supérieure à 60 %. 60 % exactement utilisent la radio, mais cette fraction se sert intensément de cette source (5.5). Tandis que la moitié exactement tient compte des sondages d'opinion, plus de la moitié des personnes tient compte des affiches dans la rue, des courriers des lecteurs/contributions à des forums et des annonces dans les journaux.

Les commentaires sur les portails d'actualités en ligne, les communiqués sur le lieu de travail, les clips vidéo sur les réseaux sociaux et les films ont été utilisés par un peu plus d'un tiers. 32 % utilisent les réseaux sociaux. L'appli Vote-Info a été encore un peu moins prise en compte (29 %); mais lorsqu'elle a été utilisée, elle l'a été avec une intensité comparativement élevée (5.0).

Tableau 7: Utilisation des médias (parts en % des votants-es)

Canaux d'information	Part d'utilisation en %	Valeur moyenne de l'intensité d'utilisation	Nombre d'indications (non pondérées)
Brochure des explications	83	6.6	1610
Articles dans les journaux	81	6.3	1563
Émissions sur les votations à la télévision	72	5.9	1409
Pages d'actualités sur Internet	65	5.2	1259
Journaux sur les votations ou dépliants	62	4.7	1206
Émissions sur les votations à la radio	60	5.5	1189
Affiches dans la rue	57	3.6	1065
Courrier des lecteurs dans les journaux ou commentaires des lecteurs dans les forums Internet	56	4.3	1046
Annonces dans les journaux	53	4	1023
Sondages d'opinion	50	4.1	941
Commentaires sur les portails d'actualité en ligne	42	4.3	828
Messages sur le lieu de travail	36	4.2	668
Films et clips vidéo sur Internet, sur YouTube par exemple	35	4.3	638
Réseaux sociaux comme Facebook, Twitter ou Instagram	32	4.3	612
App VoteInfo de la Confédération	29	5	549

Résultats pondérés. Remarques: La deuxième colonne («Part d'utilisation en %») indique la part de votants qui ont utilisé les canaux d'information respectifs. La troisième colonne («Intensité d'utilisation») informe en revanche sur l'intensité d'utilisation du média respectif (moyenne arithmétique de l'intensité d'utilisation, entre 1 et 10). A cette fin, seules les indications fournies par les utilisatrices et utilisateurs effectifs du média respectif ont été prises en compte. Total: n = 1'924.

L'utilisation fondamentale des médias n'a pas de lien étroit – concernant l'Imposition minimale de l'OCDE/du G20 et la Loi sur le climat et l'innovation – avec l'orientation du vote. Pour la Loi sur le Covid-19, il existe un lien significatif entre le comportement de vote et l'utilisation fondamentale des médias. Les personnes qui s'informent plutôt en ligne ont voté à 58 % pour la Loi Covid. Qui s'informe tout autant en ligne que hors ligne a voté à 60 % pour cette loi. Les personnes qui s'informent surtout hors ligne ont été 69 % à voter pour la loi, donc nettement plus que les personnes qui se sont fortement orientées en ligne.

Tableau 8: Mode d'information politique (en % des votants-es)

Canaux de communication	Imposition minimale de l'OCDE/du G20			Loi sur le climat et l'innovation			Loi Covid-19		
	% de votants-es en faveur du Oui	n	Erreur type	% de votants-es en faveur du Oui	n	Erreur type	% de votants-es en faveur du Oui	n	Erreur type
en ligne (via Internet)	81	331	± 4.3	60	348	± 5.2	58	346	± 5.2
Les deux à peu près à égalité	77	685	± 3.1	58	688	± 3.7	60	689	± 3.7
hors ligne (presse imprimée, télévision ou radio)	80	653	± 3.1	63	659	± 3.7	69	662	± 3.5
N (total) / V de Cramér		1669	V=.04		1695	V=.05		1697	V=0.1

Résultats pondérés. Exemple de lecture: De toutes les personnes qui ont indiqué «en ligne» comme canal de communication et qui ont voté au sujet de l'Imposition minimale de l'OCDE/du G20, 81 % ont voté Oui à cette imposition minimale.

4 Imposition minimale de l'OCDE/du G20

4.1 La situation de départ, projet et recommandations

L'Organisation pour la Coopération économique et le Développement (OCDE) ainsi que le groupe des 20 principaux pays industriels et pays seuils (G20) ont, en octobre 2021, adopté un projet dans lequel les règles d'imposition des groupes d'entreprises doivent être adaptées à la digitalisation et à la mondialisation de l'économie. La Suisse a rejoint ce projet en compagnie d'environ 140 autres pays. La mise en œuvre nécessite de modifier la Constitution. C'est sur cette modification qu'a voté le peuple suisse le 18 juin 2023.

Avec cette modification de la Constitution, le Conseil fédéral et le Parlement veulent introduire une imposition minimale de 15 % visant les groupes d'entreprises qui opèrent à l'international. Conformément à des estimations, les recettes de cet impôt complémentaire se chiffreront entre 1 et 2,5 milliards de francs la première année. 75 % des recettes sont attribuées aux Cantons, 25 % à la Confédération de la sorte et selon les personnes qui approuvent, les recettes peuvent être mises en œuvre de façon ciblée là où la contrainte fiscale supplémentaire influence l'attractivité du site. Si l'imposition minimale n'était pas introduite, d'autres pays pourraient recouvrer la différence entre la contrainte fiscale plus basse et les 15 % d'impôt minimal. Pour le Conseil fédéral et le Parlement, des conditions cadres, des recettes fiscales et des emplois sont ainsi assurés. Les Cantons profitent des recettes soit directement via l'impôt complémentaire soit via la péréquation financière.

Tandis que l'UDC, le PLR, le PVL et le Centre s'exprimaient en faveur du Oui pour une modification de la Constitution, le PS a été le seul parti à lancer le mot d'ordre Non. Les Vert n'ont pas donné de consigne de vote. La Gauche a critiqué en particulier la clé de répartition de ces recettes supplémentaires. Lui déplait le fait que l'argent ne soit pas mieux réparti entre les Cantons et qu'ainsi, indirectement, il reviendrait dans les caisses des grandes entreprises. Elle argumente en outre que l'imposition minimale viendra de toute façon, et qu'un Non obligera à mettre au point une répartition plus équitable.

La réforme fiscale de l'OCDE a été clairement adoptée par 78,5 % de voix Oui et dans la totalité des Cantons. De la sorte, les grands groupes internationaux devront acquitter en Suisse, à partir de janvier 2024, un impôt minimal de 15 %.

4.2 La décision de vote selon des paramètres politiques et sociaux

LES ATTITUDES POLITIQUES livrent des suggestions quant aux raisons pour lesquelles l'Imposition minimale de l'OCDE/du G20 été adoptée avec autant de netteté (tableau 9).

AU TOTAL, aucun des sous-groupes politiques analysés par nos soins n'a refusé le projet. Dans la plupart des sous-groupes, les votes en faveur du projet ont même atteint au minimum 70 %. Il y a eu localement quelques parts de Non un peu plus élevées. Ainsi par exemple les sympathisant-es du PS ont approuvés le projet à 63 %. De la sorte, la majorité a suivi le mot d'ordre Non des délégués du PS. Aussi les personnes qui se positionnent complètement à gauche ont été plus critiques que les groupes restants. Elles ont voté à 59 % en faveur du projet. Le soutien apporté par les Cantons au projet n'a pas eu d'effet décisif sur l'issue de la votation. Néanmoins, un effet positif sur les votants-es en faveur du Oui peut lui être attribué, effet qui toutefois n'est pas significatif sur le plan statistique.

Dans le **DÉTAIL**, c'est essentiellement le fait que l'ensemble de l'échiquier politique ait approuvé le projet qui a donné cette forte part de Oui. Déjà qui se situait «à gauche ou «complètement à gauche» sur **L'ÉVENTAIL POLITIQUE GAUCHE-DROITE** a voté à raison de 76 % en faveur du projet. Au «centre» et à « droite », le projet a atteint 80 % de Oui (84 % au «centre», 83 % «à droite» et 84 % «complètement à droite»).

Les **SYMPATHIES POUR UN PARTI** permettent de dresser un tableau similaire: Les personnes qui éprouvent de la sympathie pour les Verts ont voté à 71 % Oui. Celles qui sympathisent avec le PVL ont voté à 90 % en faveur du projet. Le soutien manifesté par les sympathisant-es du Centre (88 %), du PLR (87 %) et par les personnes non membres d'un parti (84 %) a été similairement élevé. Les sympathisant-es d'autres partis (78 %) et de l'UDC (76 %) se sont montrés légèrement plus critiques. De la sorte, la base du parti UDC a finalement suivi de façon très claire le mot d'ordre Oui des délégués de l'UDC, bien qu'en phase préparatoire le ton de la critique ait été encore élevé.

Concernant la **CONFIANCE**, il existe un certain lien entre la confiance éprouvée envers les associations économiques, les groupes internationaux basés en Suisse, envers les PME et l'OCDE: Qui se méfie de respectivement l'une de ces organisations a moins vraisemblablement voté Oui. Des majorités de Oui se sont toutefois maintenues aussi chez les personnes sceptiques envers les acteurs économiques. Les groupes qui ont témoigné un haut niveau de confiance vis-à-vis de tels acteurs ont voté à plus de 80 % pour le projet.

LES VALEURS PERSONNELLES peuvent également contribuer à expliquer le comportement de vote: Les personnes souhaitant plus d'ingérence de l'Etat dans l'économie (65 %) ont moins nettement voté Oui. Même chose pour les personnes qui souhaitent imposer plus fortement les hauts revenus (75 %).

Tableau 9: Comportement de vote selon des paramètres politiques (en pourcentage des votants effectifs)

Paramètres	Oui (en %) (pondéré)	n	V de Cramér / Erreur type
Total	78.5	1768	

Paramètres	Oui (en %) (pondéré)	n	V de Cramér / Erreur type
Autoclassement gauche-droite (0-10)			V=.21***
complètement à gauche (0-2)	59	220	± 6.5
à gauche (3-4)	76	362	± 4.4
au centre (5)	84	441	± 3.4
à droite (6-7)	83	367	± 3.9
complètement à droite (8-10)	84	258	± 4.4
Sympathie pour un parti			V=.21***
UDC	76	312	± 4.8
PLR	87	313	± 3.7
Le Centre	88	195	± 4.6
PVL	90	166	± 4.6
PS	63	296	± 5.5
Verts	71	152	± 7.2
autre parti	78	98	± 8.2
Aucun	84	110	± 7
Confiance envers les associations économiques			V=.16***
très réduite à réduite (0-4)	71	692	± 3.4
moyenne (5)	82	432	± 3.7
élevée (6-7)	87	350	± 3.6
très élevée (8-10)	85	166	± 5.5
Confiance envers les multinationales basées en Suisse			V=.16***
très réduite à réduite (0-4)	73	901	± 2.9
moyenne (5)	85	425	± 3.4
élevée (6-7)	88	220	± 4.3
très élevée (8-10)	88	82	± 7.2
Confiance envers les petites et moyennes entreprises (PME)			V=.12***
très réduite à réduite (0-4)	65	150	± 7.7
moyenne (5)	76	342	± 4.6
élevée (6-7)	80	578	± 3.3
très élevée (8-10)	82	599	± 3.1
Confiance envers l'OCDE			V=.08
très réduite à réduite (0-4)	74	429	± 4.1
moyenne (5)	78	443	± 3.9
élevée (6-7)	81	367	± 4

Paramètres	Oui (en %) (pondéré)	n	V de Cramér / Erreur type
très élevée (8-10)	83	212	± 5
Valeurs personnelles: «une Suisse qui s'ouvre plus vers l'extérieur ou une Suisse qui se referme plus sur elle-même»			V=.04
plus s'ouvrir	77	887	± 2.8
Valeurs personnelles mitigées	81	571	± 3.2
plus se refermer	77	209	± 5.7
Valeurs personnelles: «Une Suisse où l'Etat intervient plus dans l'économie, ou une Suisse où règne plus de concurrence sur le marché»			V=.17***
Plus d'interventions de l'Etat	65	338	± 5.1
Valeurs personnelles mitigées	82	660	± 2.9
Plus de concurrence	83	601	± 3
Valeurs personnelles: «Une Suisse où les impôts sur les hauts revenus sont haussés ou une Suisse où les impôts sur les hauts revenus sont réduits»			V=.08*
Hausser les impôts sur les hauts revenus	75	987	± 2.7
Valeurs personnelles mitigées	83	499	± 3.3
Réduire les impôts sur les hauts revenus	80	189	± 5.7

Les paramètres sociodémographiques énoncés (tableau 10) montrent seulement deux différences, de justesse significatives, sachant que conformément au V de Cramér les différences sont (très) faibles: **LE SEXE** et **LE TAUX D'OCCUPATION**.

La part de Oui répartie par tranches d'âge fluctue autour de 77 %, les plus jeunes ayant eu un moins tendance à voter Oui que les moins jeunes (les 18-29 ans avec 75 % de Oui, les 70 ans et plus avec 82 % de Oui). Les différences fluctuent dans la plage de l'imprécision statistique. Il en va de même pour le revenu du foyer car les personnes vivant dans des foyers aux revenus plus bas ont eu seulement un peu moins nettement tendance à voter pour le projet.

Les femmes (76 %) ont été un peu moins nombreuses à voter pour la réforme fiscale que les hommes (81 %). Plus le taux d'occupation d'une personne est élevé et plus elle a eu tendance aussi à voter Oui.

Tableau 10: Comportement de vote selon des paramètres sociodémographiques (en pourcentage des votants effectifs)

Paramètres	Oui (en %) (pondéré)	N	V de Cramér / Erreur type
Total	78.5	1768	
Âge			V=.06
18-29 ans	75	156	± 6.8
30-39 ans	81	192	± 5.6
40-49 ans	75	255	± 5.3
50-59 ans	77	381	± 4.2
60-69 ans	79	371	± 4.2
70 ans et plus	82	413	± 3.7
Sexe			V=.07*
Femmes	76	907	± 2.8
Hommes	81	861	± 2.6
Niveau d'éducation			V=.09
sans niveau d'éducation postobligatoire	78	152	± 6.6
Formation professionnelle de base/Formation professionnelle	82	543	± 3.2
Maturité/Formation professionnelle supérieure	76	466	± 3.9
École technique/Université/EPF/Doctorat	79	557	± 3.4
Taux d'occupation			V=.11**
A temps complet (90-100 %)	82	1037	± 2.4
A temps partiel entre 70 % et 89 %	71	279	± 5.3
A temps partiel entre 50 % et 69 %	78	208	± 5.6
A temps partiel moins de 50 %	70	129	± 7.9
Revenus du foyer			V=0.1
jusqu'à 3'000 CHF	71	76	± 10.3
3'000-5'000 CHF	72	201	± 6.2
5'000-7'000 CHF	76	267	± 5.2
7'000-9'000 CHF	84	280	± 4.3
9'000-11'000 CHF	81	226	± 5.1
plus de 11'000 CHF	80	471	± 3.6

4.3 Les motifs

Les principaux motifs d'un Oui ou d'un Non ont été sondés au moyen d'une question ouverte. Les **MOTIFS DU OUI** (tableau 11) se laissent structurer en trois catégories principales: une «imposition juste» (resp. 38 % de toutes les premières indications et 55 % de toutes les indications), une «orientation vers l'avenir» (resp. 6 % et 9 %) et une «mise en œuvre pragmatique» (resp. 3 % et 5 %).

Les personnes ont indiqué le plus fréquemment, dans la catégorie générique «**IMPOSITION JUSTE**», comme motif du Oui, qu'ainsi les impôts resteront en Suisse et que l'évasion fiscale sera empêchée (13 % de toutes les premières indications, 16 % de toutes les indications). Revêtent également de l'importance dans cette catégorie respectivement l'alignement international des impôts et la justice fiscale (resp. 10 % et 14 %). Dans la catégorie générique de l'équité rentrent aussi les motifs de Oui jugeant positivement l'imposition ciblée des groupes d'entreprises qui opèrent à l'international (resp. 6 % et 9 %).

La deuxième catégorie se réfère surtout à l'**ORIENTATION VERS LE FUTUR**. Concrètement, ce sont surtout deux motifs de Oui qui ont été nommés dans ce domaine: Justice/équité pour tous, et que l'argent fiscal soit réinvesti en Suisse.

Comme troisième argument suit la référence à la mise en œuvre pragmatique: Les personnes interrogées ont indiqué comme motif du Oui en partie la pression politique exercée de l'étranger ou l'action politique orientée sur des solutions, ou elles ont jugé que la clé de répartition (Confédération/Cantons) était d'une importance secondaire.

Tableau 11: Motifs de décision Pour (en % des votants-es en faveur du Oui)

Motifs	Premières indications		Toutes les indications	
	en %	n	en %	n
Imposition juste	38	561	55	817
Les impôts restent en Suisse/Empêcher l'évasion fiscale	13	162	16	205
Alignement international des impôts/Équité fiscale internationale	10	170	14	231
Imposition des grands groupes	6	90	9	129
Orientation vers le futur	6	96	9	142
Justice/Équité pour tous	5	77	6	106
Réinvestissement de l'argent des impôts en Suisse	1	11	1	19
Orientation vers le futur	0	1	1	8
Mise en œuvre pragmatique	3	42	5	73
Pression politique exercée par l'étranger	1	19	2	26
Clé de répartition secondaire	0	5	2	15
Action politique orientée sur des solutions	1	13	1	19

Motifs	Premières indications		Toutes les indications	
	en %	n	en %	n
Considérations générales (p. ex. bon projet, sympathique)	4	68	6	92
Autres	0	8	1	11
Réponses visiblement fausses / confusions	1	5	1	7
Recommandations (provenant de la politique ou de la parenté, etc.)	6	90	9	130
ne sais pas / aucun motif indiqué	42	623	82	1240

Résultats pondérés. En raison d'arrondis, la somme de tous les motifs peut arriver à dépasser 100 %. Les personnes interrogées ont fréquemment noté plus d'un motif, et indépendamment de ce fait, ces personnes ont aussi toujours été interrogées sur d'autres motifs. Les deux dernières colonnes tiennent compte de tous les motifs indiqués par les personnes interrogées. Le total général est donc supérieur à 100 %.

Les **MOTIFS DU NON** à l'Imposition minimale de l'OCDE/du G20 peuvent être classés en trois catégories: «Répartition injuste» (resp. 25 % de toutes les premières indications et 30 % de toutes les indications), «Impôts» (resp. 14 % et 19 %) et «Motifs sociétaux» (resp. 8 % et 12 %).

Au cœur du Non se trouvait, sous l'aspect de la **RÉPARTITION INJUSTE**, la critique de la clé de répartition Confédération/Cantons (resp. 18 % et 21 %) telle que soulignée en premier lieu par le PS. En outre, certains jugent que la solution n'a pas été réfléchie jusqu'au bout, ou ils voulaient que la Suisse tienne tête à la pression venue de l'étranger.

Qui a fondé son Non sur les **IMPÔTS** voulait empêcher le risque de départ d'entreprises ou préserver la concurrence fiscale intercantonale ou la souveraineté fiscale. Ainsi ces personnes ont plutôt suivi, avec ces motifs, la critique émanant du camp de droite.

Inversement, une mentalité plutôt de gauche permet d'évaluer des **MOTIFS SOCIÉTAUX** comme motifs de Non. Ici, les personnes interrogées ont indiqué comme motifs de leur Non le fait que la société en profiterait trop peu et que les riches ne feraient que le devenir encore plus.

Tableau 12: Motifs de décision Contre (en % des votants-es en faveur du Non)

Motifs	Premières indications		Toutes les indications	
	en %	N	en %	n
Répartition injuste	25	58	30	71
Mauvaise clé de répartition	18	44	21	49
Solution pas réfléchie jusqu'au bout	3	6	4	10
Résister à la pression de l'étranger	2	4	3	6
Impôts	14	41	19	55
Départ d'entreprises	5	14	6	16

Motifs	Premières indications		Toutes les indications	
	en %	N	en %	n
Concurrence fiscale intercantonale	4	9	5	14
Ingérence dans la souveraineté fiscale	2	7	3	10
Motifs sociétaux	8	19	12	31
La société en profite trop peu	5	12	8	20
De cette façon les riches deviennent encore plus riches	3	7	3	8
Considérations générales (par ex. mauvais projet, antipathique)	4	13	6	19
Autres	3	9	6	13
Réponses visiblement fausses / confusions	0	2	0	2
Recommandations (provenant de la politique ou de la parenté, etc.)	5	9	8	14
ne sais pas / aucun motif indiqué	40	124	86	240

Résultats pondérés. En raison d'arrondis, la somme de tous les motifs peut arriver à dépasser 100 %. Les personnes interrogées ont parfois noté plus d'un motif et indépendamment de cela elles ont aussi toujours été interrogées sur d'autres motifs. Les deux dernières colonnes tiennent compte de tous les motifs indiqués par les personnes interrogées. Le total général est donc supérieur à 100 %.

4.4 La résonance des arguments des votations

Différents arguments Pour et Contre ont aussi été présentés aux personnes interrogées pour qu'elles en jugent (tableau 13). Ce n'est pas seulement l'acceptation ou le refus dans son ensemble qui a été pertinent pour l'analyse ; le fait aussi de savoir quels arguments divisent les votants du Oui et du Non l'a également été. De grandes différences d'évaluation des arguments entre les deux camps sont des signes que ces arguments ont été particulièrement pertinents pour la décision.

Les décisions de vote ont été prises sur des contenus comparativement peu fondés⁴: En moyenne 69 % des votants-es ont approuvé le contenu des arguments Pour ou Contre, et ont aussi voté conformément à leur propre attitude argumentative. Le motif de cette valeur comparativement basse est que les votants-es en faveur du Non ont aussi approuvé en majorité les arguments du Oui.

DANS L'ENSEMBLE, les arguments Pour se concentrent sur la justice parce qu'ils ciblent de grands groupes d'entreprises, sur les fonds supplémentaires pour l'Etat pour rendre le site plus attractif, et sur l'empêchement de l'évasion fiscale et une plus grande justice fiscale internationale.

DANS LE DÉTAIL, les trois **ARGUMENTS POUR** ont convaincu une majorité de votants-es en faveur du Oui et même des votants-es en faveur du Non. De la sorte, l'axe de progression du projet n'était pas même contesté dans le camp du Non. 75 % de l'électorat inscrit

⁴ [Lien vers l'article SPSR de Milic \(2015\)](#)

(82 % des votants-es en faveur du Oui et 60 % des votants-es en faveur du Non) considèrent que le focus sur les grandes entreprises est juste. Les investissements sur site, illustrés en prenant les grandes écoles et la promotion de la recherche et du développement, et réalisés grâce aux fonds supplémentaires, ont convaincu 72 % (79 % des votants-es en faveur du Oui et 54 % des votants-es en faveur du Non). L'empêchement de l'évasion fiscale a convaincu 69 % des votants-es (75 % en faveur du Oui et 53 % en faveur du Non).

L'un des trois **ARGUMENTS CONTRE** a convaincu à lui seul une majorité. Au total, 65 % des votants-es ont soutenu l'argument selon lequel c'est la société qui devrait profiter de la manne fiscale supplémentaire et non pas les grands groupes (65 % en faveur du Oui et 73 % en faveur du Non). Le seul des arguments, jugé par les personnes interrogées, à avoir également différencié les majorités, se référait à l'accentuation de la concurrence fiscale en raison de la clé de répartition du reversement aux Cantons. Dans l'ensemble, l'argument a convaincu 44 % des votants-es. Ces pourcentages ont été de 42 % pour les votants-es en faveur du Oui et de 57 % chez les votants-es en faveur du Non. L'argument selon lequel l'OCDE s'immisce de façon intolérable dans la souveraineté fiscale de la Suisse n'a pas convaincu les deux camps. 17 % seulement ont soutenu l'argument (14 % des votants-es en faveur du Oui et 29 % des votants-es en faveur du Non).

Tableau 13: Total des arguments Pour et Contre, et parts de votants-es en faveur du Oui et du Non (en %)

Arguments Pour		d'accord	pas d'accord	ne sais pas / pas de réponse
Cet impôt minimal est juste parce que seuls les grands groupes d'entreprises opérant à l'international en sont redevables et que rien ne va changer pour les petites et moyennes entreprises basées en Suisse.	Total	75	11	14
	Votants-es en faveur du Oui	82	8	11
	Votants-es en faveur du Non	60	25	15
L'augmentation d'impôts procure des fonds supplémentaires à l'Etat. Ce dernier peut les consacrer à rendre le site de la Suisse plus attractif, par exemple à étendre les grandes écoles ainsi qu'à promouvoir la recherche et le développement.	Total	72	14	14
	Votants-es en faveur du Oui	79	10	11
	Votants-es en faveur du Non	54	30	16
L'uniformisation internationale de l'imposition minimale va empêcher l'évasion fiscale des grandes entreprises vers des pays à taux de fiscalité réduits. Cela fortifie la justice fiscale.	Total	69	14	18
	Votants-es en faveur du Oui	75	10	15
	Votants-es en faveur du Non	53	28	18
Arguments Contre				
Une autre répartition des fonds est nécessaire: Au lieu des groupes d'entreprises, c'est la population qui doit en profiter.	Total	65	16	19
	Votants-es en faveur du Oui	65	17	18
	Votants-es en faveur du Non	73	12	14
Vu que ce sont les Cantons pratiquant des taux bas d'impôts sur les sociétés qui profiteront le plus du reversement d'impôts, la concurrence fiscale intercantonale va s'en trouver exacerbée.	Total	44	26	29
	Votants-es en faveur du Oui	42	29	29
	Votants-es en faveur du Non	57	21	21
L'imposition minimale de l'OCDE constitue une ingérence intolérable dans la souveraineté fiscale de la Suisse.	Total	17	60	23
	Votants-es en faveur du Oui	14	66	20
	Votants-es en faveur du Non	29	48	22

Il s'agit de résultats pondérés. Les lignes mentionnent des pourcentages. En raison d'arrondis, les totaux sur chaque ligne n'atteignent pas partout 100 %. Exemple de lecture pour le premier argument: 75 % de l'ensemble des votants-es (ainsi que 82 % de l'ensemble des votants-es en faveur du Oui et 60 % de l'ensemble des votants-es en faveur du Non) se rangent à l'argument Pour selon lequel seuls les grands groupes d'entreprises opérant à l'international en sont concernés et que rien ne va changer pour les petites et moyennes entreprises basées en Suisse. 11 % de l'ensemble des votants ont indiqué ne pas être d'accord et 14 % «ne sais pas / pas de réponse». N pour l'ensemble des arguments: Total 1'924, votants-es en faveur du Oui 1'493, votants-es en faveur du Non 275.

5 Loi sur le climat et l'innovation

5.1 La situation de départ, projet et recommandations

En novembre 2019 a été déposée l'initiative populaire «Pour un climat sain (initiative pour les glaciers)». Cette initiative voulait inscrire dans la Constitution les mesures nécessaires à la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat. Pour le Conseil fédéral et le Parlement, les exigences de l'initiative allaient trop loin, raison pour laquelle ils ont élaboré une contre-proposition indirecte. L'UDC a recouru à la voie référendaire contre la «Loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique»

La contre-proposition indirecte maintient son objectif que la Suisse doit être climatiquement neutre d'ici 2050. A ce titre, la consommation de combustibles fossiles ne doit pas être interdite mais réduite au maximum. Les propriétaires de maisons passant à des systèmes de chauffage respectueux du climat doivent voir leur charge financière allégée. Dans ce but, un maximum annuel de 200 millions de francs est disponible sur une période de dix ans. En outre et pendant six ans, les entreprises qui investissent dans des technologies respectueuses du climat doivent être soutenues avec une enveloppe annuelle maximale de 200 millions de francs. La production accrue d'énergie en Suisse vise à renforcer l'indépendance du pays vis-à-vis des sources d'énergie fossiles importées. Il s'agit en outre de soutenir la protection du climat sans renfort d'interdictions et sans nouvelles redevances.

Le comité référendaire met en garde contre une augmentation massive des besoins en électricité à la suite d'une disparition des sources d'énergie fossiles. Le projet est selon lui déconnecté de la réalité, les prix de l'électricité vont exploser et la sécurité d'approvisionnement va être menacée. Les adversaires du projet dénoncent le fait que, selon eux, il n'y a pas de plan pour couvrir les besoins supplémentaires et que l'environnement est défiguré par les panneaux solaires et les éoliennes. L'UDC, qui a emprunté la voie référendaire, est le seul grand parti à se prononcer contre la loi. Le PLR, le PVL, le Centre, le PS et les Verts ont donné le Oui comme mot d'ordre.

Le 18 juin 2023, 59,1 % de l'électorat inscrit a voté en faveur de la Loi sur le climat et l'innovation. La Suisse rurale a fait résistance: Seuls les cantons d'Uri, Schwyz, Nidwald, Obwald, Thurgovie et Appenzell Rhodes Intérieures ont refusé le projet. Vu que la loi sur la protection du climat a été adoptée, l'initiative pour la protection des glaciers a été définitivement retirée.

5.2 La décision de vote selon des paramètres politiques et sociaux

DANS L'ENSEMBLE et sur le plan politico-idéologique, les personnes se classant entre «complètement à gauche» et le centre ont clairement été une majorité à voter pour la Loi sur le climat et l'innovation. En revanche celles se situant entre la «droite» et «complètement à droite» ont majoritairement voté Non, sachant que les votants-es qui se classent à droite ont été une majorité sur le fil à déposer un Non dans l'urne. Plus la confiance envers les acteurs proches de l'environnement et du climat est marquée et plus la probabilité de voter Oui est élevée.

Il s'avère **EN DÉTAIL** que neuf personnes sur dix se classant «complètement à gauche» ou «à gauche» en termes d'**IDÉOLOGIE** politique ont majoritairement voté Oui (parts de Oui respectives 92 % et 90 %). Environ les deux-tiers des personnes se classant au centre ont également approuvé le projet (64 % de Oui). Les personnes se classant «à droite» ont été une majorité sur le fil à voter Non (48 % de Oui). Seules les personnes se classant «complètement à droite» ont très clairement glissé un Non dans l'urne (13 % de Oui).

Les **PRÉFÉRENCES POUR UN PARTI** reflètent ce constat: Seuls 10 % des sympathisant-es de l'UDC ont voté Oui. Les Indépendants ou les sympathisant-es d'un autre parti ont eux aussi majoritairement voté Non (parts respectives de Oui 45 % et 47 %). Les sympathisant-es de du PLR (66 %), du Centre (64 %), du PVL (92 %), du PS (93 %) et des Verts (96 %) ont majoritairement et clairement voté Oui.

Une **COMPARAISON AVEC LA VOTATION DE LA LOI SUR LE CO2** du 13 juin 2021 fait apparaître de nettes différences, quant au paramètre de **L'IDÉOLOGIE** politique, chez les personnes qui se positionnent «au centre» ou «à droite» de l'échiquier. A la différence de la Loi sur le climat et l'innovation, les personnes qui se classent politiquement au centre avaient refusé la Loi sur le CO2 (41 % de Oui). A l'époque aussi, la part de Oui chez les personnes se classant à droite avait été plus basse (37 %, soit 11 % de moins) Relativement aux **PRÉFÉRENCES POUR UN PARTI**, des différences apparaissent aussi entre les deux projets. Les sympathisant-es du Centre (47 % de Oui) et du PLR (37 % de Oui) avaient clairement refusé le projet de Loi CO2 le 13 juin 2021. Pour la Loi sur le climat et l'innovation en revanche, ces personnes ont déposé un Oui dans l'urne (Le Centre: 64 % de Oui, PLR: 66 % de Oui). De même, l'approbation des sympathisant-es du PVL (+12 %) et du PS (+20 %) s'avère nettement plus forte. Chez les sympathisant-es des Verts et de l'UDC, l'approbation des deux projets reste constante.

La part de Oui est aussi en nette corrélation avec la **CONFIANCE** envers différents acteurs et institutions: Les personnes qui font moyennement à énormément confiance aux organisations environnementales ainsi qu'aux activistes environnementaux ont en nette majorité voté Oui (resp. 61 % – 94 % et 84 % – 97 %). Les personnes qui font beaucoup à énormément confiance aux climatologues ont également glissé un Oui dans l'urne (resp. 66 % et 89 %).

En outre ont majoritairement voté Oui les personnes qui défendent, comme **VALEUR PERSONNELLE**, le fait que la protection de l'environnement est plus importante que la prospérité économique (86 % de Oui). Si l'on compare les valeurs personnelles entre les votations de la Loi sur le CO2 et de la Loi sur le climat et l'innovation, il s'avère que la protection de l'environnement est notée nettement plus importante en 2023 (+15 %). En plus,

l'évaluation de la valeur personnelle mitigée s'avère meilleure (+12 %). En faveur de la prospérité économique s'expriment des pourcentages en revanche presque identiques de participants-es (2021: 23 %, 2023: 22 %). De la sorte, au cours de la votation de la Loi sur le climat et l'innovation, la composante «Protection de l'environnement» a été beaucoup plus fortement représentée que lors de la votation de la Loi sur le CO2. Les personnes souhaitant que l'Etat suisse intervienne plus dans l'économie (84 % de Oui), ou qui à cet égard ont des valeurs personnelles mitigées (63 % de Oui), ont aussi voté en nette majorité pour le projet. En outre ont également déposé un Oui dans l'urne les personnes pour qui la solidarité est plus importante que la responsabilité propre (85 % de Oui) et celles qui ont des valeurs personnelles mitigées à cet égard (60 % de Oui). Relativement aux valeurs personnelles relatives à l'énergie atomique, deux groupes se laissent constituer. Les personnes qui souhaitent une Suisse sans énergie atomique (84 % de Oui), ou celles dont les valeurs personnelles sont mitigées à cet égard (61 % de Oui), ont voté Oui. Les personnes qui souhaitent une Suisse utilisant l'énergie atomique ont eu tendance à voter Non (33 % de Oui).

Tableau 14: Comportement de vote selon des paramètres politiques (en pourcentage des votants effectifs)

Paramètres	Oui (en %) (pondéré)	N	V de Cramér / Erreur type
Total	59.1	1800	
Autoclassement gauche-droite (0-10)			V=.58***
complètement à gauche (0-2)	92	231	± 3.6
à gauche (3-4)	90	375	± 3
au centre (5)	64	447	± 4.5
à droite (6-7)	48	364	± 5.1
complètement à droite (8-10)	13	256	± 4.1
Sympathie pour un parti			V=.68***
UDC	10	319	± 3.2
PLR	66	304	± 5.3
Le Centre	64	198	± 6.7
PVL	92	166	± 4.1
PS	93	308	± 2.9
Verts	96	160	± 3
autre parti	47	101	± 9.8
Aucun	45	117	± 9
Confiance envers les organisations environnementales			V=0.6***
très réduite à réduite (0-4)	22	560	± 3.4
moyenne (5)	61	343	± 5.2
élevée (6-7)	79	405	± 4

Paramètres	Oui (en %) (pondéré)	N	V de Cramér / Erreur type
très élevée (8-10)	94	433	± 2.2
Confiance envers les climatologues			V=.66***
très réduite à réduite (0-4)	11	353	± 3.3
moyenne (5)	43	244	± 6.2
élevée (6-7)	66	340	± 5.1
très élevée (8-10)	89	813	± 2.1
Confiance envers les activistes environnementaux			V=.52***
très réduite à réduite (0-4)	40	1056	± 3
moyenne (5)	84	249	± 4.5
élevée (6-7)	96	231	± 2.6
très élevée (8-10)	97	215	± 2.4
Valeurs personnelles: «Une Suisse où la protection de l'environnement est plus importante que la prospérité économique, ou une Suisse où la prospérité économique est plus importante que la protection de l'environnement»			V=0.5***
La protection de l'environnement est plus importante	86	717	± 2.5
Valeurs personnelles mitigées	50	704	± 3.7
La prospérité économique est plus importante	22	267	± 4.9
Valeurs personnelles: «Une Suisse où l'Etat intervient plus dans l'économie, ou une Suisse où règne plus de concurrence sur le marché»			V=.33***
Plus d'interventions de l'Etat	84	349	± 3.9
Valeurs personnelles mitigées	63	679	± 3.6
Plus de concurrence	41	603	± 3.9
Valeurs personnelles: «Une Suisse où la solidarité est plus importante que la responsabilité individuelle, ou une Suisse où la responsabilité individuelle est plus importante que la solidarité?»			V=.41***
La solidarité est plus importante	85	76	± 8.1
Valeurs personnelles mitigées	60	193	± 6.9
Responsabilité individuelle plus importante	34	248	± 5.9
Valeurs personnelles: «une Suisse avec l'énergie atomique ou une Suisse sans énergie atomique?»			V=.47***
avec l'énergie atomique	33	621	± 3.7
Valeurs personnelles mitigées	61	352	± 5.1
sans énergie atomique	84	715	± 2.7

DANS L'ENSEMBLE, les sous-groupes définis selon des paramètres sociodémographiques ont en majorité voté Oui (tableau 15). Constituent l'exception les personnes sans niveau d'éducation postobligatoire et celles ayant reçu une formation professionnelle de base/formation professionnelle.

DANS LE DÉTAIL, chez les **FEMMES**, l'approbation du projet est nettement plus forte que chez les hommes (resp. 63 % et 55 % de Oui). L'approbation la plus faible, tous groupes d'âges confondus, se situe chez les 60 à 69 ans (51 % de Oui). Des niveaux d'éducation et de revenus élevés tendent plutôt à parler en faveur d'un Oui.

Tableau 15: Comportement de vote selon des paramètres sociodémographiques (en pourcentage des votants effectifs)

Paramètres	Oui (en %) (pondéré)	n	V de Cramér / Erreur type
Total	59.1	1800	
Âge			V=0.1*
18-29 ans	60	164	± 7.5
30-39 ans	65	200	± 6.6
40-49 ans	66	264	± 5.7
50-59 ans	55	388	± 5
60-69 ans	51	369	± 5.1
70 ans et plus	60	415	± 4.7
Sexe			V=.09**
Femmes	63	919	± 3.1
Hommes	55	881	± 3.3
Niveau d'éducation			V=.31***
sans niveau d'éducation postobligatoire	44	160	± 7.7
Formation professionnelle de base/Formation professionnelle	44	548	± 4.2
Maturité/Formation professionnelle supérieure	59	476	± 4.4
École technique/Université/EPF/Doctorat	80	566	± 3.3
Revenus du foyer			V=.17***
jusqu'à 3'000 CHF	50	79	± 11.1
3'000-5'000 CHF	51	211	± 6.8
5'000-7'000 CHF	52	266	± 6
7'000-9'000 CHF	68	289	± 5.4
9'000-11'000 CHF	61	233	± 6.3
plus de 11'000 CHF	70	469	± 4.2

5.3 Les motifs

Les principaux motifs d'un Oui ou d'un Non ont été sondés au moyen d'une question ouverte. Les **MOTIFS DU OUI** (tableau 16) se classent en trois catégories principales. Les arguments en faveur d'un Oui les plus fréquemment cités sont réunis sous le titre «Protection de l'environnement» (resp. 37 % des premières indications et 51 % de toutes les indications). Les deux autres axes thématiques concernent la «politique climatique proactive» (resp. 13 % et 21 %) et la prise en compte de la «génération suivante» (resp. 11 % et 19 %).

Concernant l'argument principal **PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**, c'est en priorité de l'urgence et du besoin d'agir qu'il s'agit (resp. 18 % et 22 %). La protection de l'environnement et du climat en tant que tout est également citée comme argument ayant conduit à approuver le projet (resp. 9 % et 12 %). Le changement climatique est cité comme aspect partiel spécifique de cet argument (resp. 5 % et 6 %). Concernant l'aspect **POLITIQUE CLIMATIQUE PROACTIVE**, les votants-es en faveur du Oui ont indiqué le plus fréquemment préférer les petits pas dans la bonne direction que pas de pas du tout (resp. 4 % et 7 %). En outre, le respect de l'Accord (de Paris) sur le climat (resp. 3 % et 3 %) et l'ambition «d'agir au lieu de discuter» (resp. 2 % et 3 %) ont été mentionnés par les personnes qui approuvent. La **PRISE EN COMPTE DE LA GÉNÉRATION SUIVANTE** constitue un argument supplémentaire. Ici, les votants-es en faveur du Oui indiquent qu'un Oui va protéger la génération suivante (resp. 7 % et 11 %). D'autres points sont que nous n'avons qu'une planète où vivre (resp. 2 % et 4 %), et que la Suisse doit se mettre à jouer un rôle exemplaire (resp. 1 % et 2 %).

Tableau 16: Motifs de décision Pour (en % des votants-es en faveur du Oui)

Motifs	Premières indications		Toutes les indications	
	en %	N	en %	n
Protection de l'environnement	37	431	51	580
Agir d'urgence	18	197	22	239
Protection de l'environnement/du climat	9	107	12	139
Changement climatique	5	55	6	63
Politique climatique proactive	13	148	21	232
Les petits pas valent mieux que pas de pas du tout	4	38	7	61
Respecter l'Accord (de Paris) sur le climat	3	28	3	38
Agir au lieu de discuter (p. ex. maintenant ou jamais)	2	25	3	37
Génération suivante	11	141	19	236
Protéger les générations suivantes	7	92	11	137

Motifs	Premières indications		Toutes les indications	
	en %	N	en %	n
Une seule planète à disposition	2	29	4	49
Une Suisse exemplaire	1	10	2	26
Considérations générales (p. ex. bon projet, sympathique)	7	72	11	111
Autres	3	44	9	123
Réponses visiblement fausses / confusions	1	6	1	8
Recommandations (provenant de la politique ou de la parenté, etc.)	2	24	5	53
ne sais pas / aucun motif indiqué	26	367	68	892

Résultats pondérés. En raison d'arrondis, la somme de tous les motifs peut arriver légèrement au-dessus ou en dessous de 100 %. Les personnes interrogées ont parfois noté plus d'un motif, et indépendamment de cela ces personnes ont aussi toujours été interrogées au sujet d'autres motifs. Les deux dernières colonnes tiennent compte de tous les motifs indiqués par les personnes interrogées. Le total général est donc supérieur à 100 %.

Parmi les **MOTIFS DU NON**, trois arguments ont figuré au premier plan (tableau 17): Les votants-es en faveur du Non renvoient à la problématique des coûts (resp. 18 % de toutes les premières indications, 34 % de toutes les indications), aux défis politiques liés au projet (resp. 18 % et 29 %) et à un entendement contradictoire tout autour du thème de l'environnement (resp. 14 % et 27 %).

Les **COÛTS ONT ÉTÉ LE PLUS FRÉQUEMMENT CRITIQUÉS**: cette critique se concrétise à ce titre dans les trois affirmations suivantes: L'approbation du projet entraîne une hausse des prix de l'électricité (resp. 8 % et 12 %). Le rapport coût/utilité est déséquilibré (resp. 5 % et 10 %). Cela va entraîner par conséquent une pénurie d'électricité (resp. 4 % et 8 %). Le deuxième groupe de motifs du Non place les **DÉFIS POLITIQUES** au centre. Pour les votants-es en faveur du Oui, la politique énergétique évolue dans la mauvaise direction (resp. 6 % et 11 %). En outre, ils sont généralement contre les interdictions émanant de la politique (resp. 8 % et 11 %). L'ampleur de la législation actuelle est jugée suffisante (resp. 1 % et 2 %). Le troisième groupe de motifs du Non concerne l'**ENVIRONNEMENT**. Les votants-es en faveur du Non argumentent que la Suisse est trop petite pour produire un effet et qu'une démarche isolée de la Suisse ne servira à rien (resp. 7 % et 13 %). Ces personnes estiment en outre que le débat sur le climat repose sur des faits erronés (resp. 2 % et 5 %). De même, le changement climatique est considéré comme une hystérie exagérée (resp. 2 % et 4 %).

Tableau 17: Motifs de décision Contre (en % des votants-es en faveur du Non)

Motifs	Premières indications		Toutes les indications	
	en %	N	en %	n
Problématique des coûts	18	100	34	184
Prix accru de l'électricité	8	36	12	57
Le rapport coût/utilité n'est pas correct	5	31	10	53
Pénurie d'électricité	4	25	8	48
Défis politiques	18	106	29	172
Politique énergétique dans la mauvaise direction	6	39	11	71
Contre les interdictions émanant de la politique	8	40	11	59
La législation actuelle est déjà suffisante	1	8	2	13
Environnement	14	73	27	133
La Suisse est trop petite pour produire un effet quelconque/Une démarche isolée de la Suisse ne sert à rien	7	37	13	62
Le débat climatique repose sur des faits erronés	2	11	5	26
Hystérie exagérée autour du changement climatique	2	9	4	19
Considérations générales (par ex. mauvais projet, antipathique)	15	84	21	111
Autres	5	32	15	82
Réponses visiblement fausses / confusions	0	0	0	0
Recommandations (provenant de la politique ou de la parenté, etc.)	1	5	1	8
ne sais pas / aucun motif indiqué	29	167	67	392

Résultats pondérés. En raison d'arrondis, la somme de tous les motifs peut arriver légèrement au-dessus ou en dessous de 100 %. Les personnes interrogées ont parfois noté plus d'un motif, et indépendamment de cela ces personnes ont aussi toujours été interrogées au sujet d'autres motifs. Les deux dernières colonnes tiennent compte de tous les motifs indiqués par les personnes interrogées. Le total général est donc supérieur à 100 %.

5.4 La résonance des arguments des votations

Le tableau 18 montre le degré d'approbation et de refus des arguments par les personnes interrogées, sachant qu'une distinction est faite aussi entre les votants-es en faveur du Oui et leurs homologues du Non. Plus ces différences sont importantes et plus elles ont été pertinentes dans la décision lors de la votation relative à la Loi sur le climat et l'innovation

DANS L'ENSEMBLE, les arguments Pour ont nettement mieux convaincu que les arguments Contre. Les trois arguments Pour ont rencontré une approbation majoritaire parmi les votants-es. Aucun des arguments Contre en revanche n'est parvenu à une approbation majoritaire.

Les **ARGUMENTS POUR** recueillent une approbation majoritaire au sein de l'ensemble de l'électorat: 64 % trouvent que pour une fourniture d'électricité sûre à long terme, il est nécessaire et judicieux que la Suisse poursuive sur la voie de l'abandon des énergies fossiles. De même, 61 % trouvent que le projet fixe les bons incitatifs, qu'il soutient la population et l'économie pendant la nécessaire transition vers des modes de chauffage plus respectueux du climat, sans les grever d'impôts supplémentaires. Une majorité ténue (52 %) se range à l'argument que la Suisse, en acceptant le projet, va s'affranchir plus des importations d'énergie de l'étranger.

Des trois **ARGUMENTS CONTRE**, aucun n'a obtenu de majorité. C'est l'argument des coûts, parmi les arguments Contre, qui a reçu la plus forte approbation. 45 % de l'électorat inscrit trouve que la Loi sur le climat va conduire à une forte hausse des prix de l'électricité et entraîner ainsi des milliers de francs de frais supplémentaires chaque année. 39 % approuvent l'argument relatif à l'aggravation de la crise énergétique et de la pénurie d'électricité. 27 % craignent une défiguration du paysage par les panneaux solaires et les éoliennes. Tous arguments confondus, c'est cet argument qui reçoit le moins d'approbation.

Tableau 18: Total des arguments Pour et Contre, et parts de votants-es en faveur du Oui et du Non (en %)

Arguments Pour		d'accord	pas d'accord	ne sais pas / pas de réponse
Pour une fourniture d'énergie sûre à long terme, il est nécessaire et judicieux que la Suisse poursuive sur la voie de l'abandon des énergies fossiles.	Total	64	28	8
	Votants-es en faveur du Oui	88	7	5
	Votants-es en faveur du Non	33	58	9
Le projet fixe les bons incitatifs, il soutient la population et l'économie pendant la nécessaire transition vers des modes de chauffage plus respectueux du climat, sans les grever d'impôts supplémentaires.	Total	61	28	11
	Votants-es en faveur du Oui	88	5	8
	Votants-es en faveur du Non	25	63	12
La Suisse dépend des importations d'énergie, y compris de pays dont les gouvernements manquent de fiabilité et sont imprévisibles. La Loi sur le climat lui permet de moins dépendre de tels pays.	Total	52	36	12
	Votants-es en faveur du Oui	70	20	10
	Votants-es en faveur du Non	27	60	13
Arguments Contre				
La Loi sur le climat va conduire à une forte hausse des prix de l'électricité et entraîner ainsi des milliers de francs de frais supplémentaires chaque année.	Total	45	43	11
	Votants-es en faveur du Oui	21	67	12
	Votants-es en faveur du Non	79	12	9

Arguments Pour		d'accord	pas d'accord	ne sais pas / pas de réponse
Les mesures prévues aggraveraient la crise énergétique et la pénurie d'électricité.	Total	39	49	12
	Votants-es en faveur du Oui	16	72	12
	Votants-es en faveur du Non	73	17	10
La défiguration du paysage par les panneaux solaires et les éoliennes est inacceptable.	Total	27	67	6
	Votants-es en faveur du Oui	12	83	5
	Votants-es en faveur du Non	48	47	5

Résultats pondérés. Les lignes mentionnent des pourcentages. En raison d'arrondis, les totaux sur chaque ligne n'atteignent pas partout 100 %. Exemple de lecture pour le premier argument: 64 % de tous les votants-es (ainsi que 88 % de tous les votants-es en faveur du Oui et 33 % de leurs homologues en faveur du Non) se sont rangés derrière l'argument Pour selon lequel il est nécessaire et judicieux que la Suisse, pour assurer son approvisionnement énergétique à long terme, abandonne les sources d'énergie fossiles. 28 % de l'ensemble des votants ont indiqué ne pas être d'accord avec cela et 8 % ont répondu «ne sais pas / pas de réponse». N pour l'ensemble des arguments: Total 1'924, votants-es en faveur du Oui 1'233, votants-es en faveur du Non 567.

6 Loi Covid-19

6.1 La situation de départ, projet et recommandations

Le Parlement a prolongé jusqu'au milieu de l'année 2024 certaines mesures prévues par la Loi Covid-19 du 16 décembre 2022. La démarche référendaire contre cette prolongation a été empruntée, raison pour laquelle l'électorat inscrit suisse a été appelé pour la troisième fois déjà, à voter le 18 juin 2023 au sujet de cette loi.

La pandémie a fléchi certes, mais il n'empêche que la situation pourrait à nouveau se détériorer du fait par exemple d'une nouvelle variante du virus. La prolongation de mesures individuelles permet aux autorités d'agir en cas d'urgence afin de protéger les personnes particulièrement à risque et l'infrastructure de santé. Ainsi des médicaments destinés à combattre les formes graves de Covid peuvent continuer d'être importés même s'ils ne détiennent pas d'autorisation suisse. Des certificats Covid peuvent être introduits notamment pour les voyages à l'étranger, et les employeurs peuvent être obligés à protéger les personnes vulnérables. Le Conseil fédéral et le Parlement veulent ainsi, en cas d'urgence, pouvoir se rabattre sur des instruments éprouvés pour combattre la pandémie.

Pour le comité référendaire, composé avant tout de membre des mouvements «La coupe est pleine» et «Amis de la Constitution», la pandémie est terminée, raison pour laquelle la prolongation de la Loi Covid-19 est inutile. Ils s'expriment en particulier contre la possible obligation de certificat. Il devient ainsi possible d'introduire à nouveau, à tout moment, des mesures discriminatoires de nature à diviser la société.

L'UDC a soutenu le référendum. Tous les autres grands partis se sont prononcés pour un Oui à la Loi Covid-19.

61,9 %, soit un net pourcentage de l'électorat inscrit suisse, se sont prononcés pour la Loi Covid-19. Les Non ont dominé uniquement dans les Cantons d'Obwald, Schwyz et Appenzell Rhodes Intérieures.

6.2 La décision de vote selon des paramètres politiques et sociaux

DANS L'ENSEMBLE, le comportement de vote selon des paramètres politiques et sociaux comparé à la dernière votation de novembre 2021 sur la Loi Covid-19 a peu changé. En outre, la loi a été très nettement approuvée par les personnes situées «complètement à gauche» et «à gauche», et nettement approuvée par les personnes situées «au centre» et «à droite». Seules les personnes se classant elles-mêmes «complètement à droite» ont refusé la loi. L'image se confirme si l'on prend les sympathies correspondantes pour des partis: Seuls les sympathisant-es de l'UDC ont en majorité refusé la loi. Ce groupe est rejoint par les personnes qui sympathisent avec un lus petit parti ou avec aucun parti du tout. Par ailleurs, la confiance envers les institutions constitue aussi un puissant indicateur: Qui fait confiance au Conseil fédéral, aux médias et à l'OFSP a approuvé la Loi Covid-19. En revanche, qui fait (très) peu confiance à ces acteurs l'a refusée. Situation exactement inverse relativement à la confiance envers l'association «La coupe est pleine»:

Ici, un faible niveau de confiance entraîne une part accrue de Oui. Les personnes qui estiment que l'Etat social doit être le moins développé possible, que les Cantons doivent avoir plus de pouvoir, et que la responsabilité propre prime sur la solidarité, ont en majorité voté non.

Dans le **DÉTAIL**, il s'avère que les personnes complètement à gauche (86 % d'approbation) et de gauche (84 %) ont adopté le projet avec une extrême netteté. Au centre de l'échiquier politico-idéologique, une majorité claire également a voté Oui (68 % de Oui). A ce groupe s'ajoutent les personnes qui s'estiment elles-mêmes être de droite (54 %), avec une majorité plus juste de votants-es en faveur du Oui. Complètement à droite par contre, le projet a été refusé avec tout autant de netteté (28 % de oui). Ces parts se présentent de façon correspondante aussi lorsque décomposées par sympathies pour un parti. Les sympathisant-es respectivement des Verts (84 % d'approbation), du PS (89 %) et du PVL (89 %) ont manifesté un soutien extrêmement clair du Oui. Aussi parmi les sympathisant-es du Centre (72 %) et ceux du PLR (78 %), environ les trois-quarts ont approuvé le projet. Face à eux se trouvent les sympathisant-es de l'UDC (22 % de Oui) ainsi que les sympathisant-es d'autres partis (44 %), plus les titulaires du droit de vote sans sympathie claire pour un parti (48 %), qui ont également refusé la Loi Covid-19.

Une décomposition par **VALEURS PERSONNELLES** fait ressortir également une polarisation claire: Les titulaires du droit de vote qui préfèrent un Etat social peu développé (36 % d'approbation), qui souhaitent que les Cantons reçoivent plus de pouvoirs (37 %) et qui considèrent que la responsabilité propre prime sur la solidarité (40 %), ont clairement rejeté le projet.

Tableau 19: Comportement de vote selon des paramètres politiques (en pourcentage des votants effectifs)

Paramètres	Oui (en %) (pondéré)	N	V de Cramér / Erreur type
Total	61.9	1804	
Autoclassement gauche-droite (0-10)			V=.42***
complètement à gauche (0-2)	86	230	± 4.5
à gauche (3-4)	84	369	± 3.7
au centre (5)	68	449	± 4.3
à droite (6-7)	54	367	± 5.1
complètement à droite (8-10)	28	259	± 5.5
Sympathie pour un parti			V=.55***
UDC	22	316	± 4.6
PLR	78	309	± 4.6
Le Centre	72	199	± 6.3
PVL	89	166	± 4.8
PS	89	311	± 3.5
Verts	84	152	± 5.8

Paramètres	Oui (en %) (pondéré)	N	V de Cramér / Erreur type
autre parti	44	95	± 10
Aucun	48	116	± 9.1
Confiance envers le Conseil fédéral			V=.44***
très réduite à réduite (0-4)	23	229	± 5.5
moyenne (5)	48	297	± 5.7
élevée (6-7)	65	468	± 4.3
très élevée (8-10)	83	754	± 2.7
Confiance envers les médias			V=.43***
très réduite à réduite (0-4)	42	806	± 3.4
moyenne (5)	75	418	± 4.2
élevée (6-7)	86	366	± 3.6
très élevée (8-10)	93	155	± 4
Confiance envers l'Office fédéral de la santé publique (OFSP)			V=.57***
très réduite à réduite (0-4)	20	362	± 4.2
moyenne (5)	52	297	± 5.7
élevée (6-7)	72	426	± 4.3
très élevée (8-10)	90	687	± 2.2
Confiance envers l'association «La coupe est pleine»			V=.29***
très réduite à réduite (0-4)	69	879	± 3.1
moyenne (5)	43	188	± 7.1
élevée (6-7)	52	72	± 11.6
très élevée (8-10)	22	63	± 10.4
Valeurs personnelles: «Une Suisse avec un Etat social très développé ou une Suisse avec un Etat social peu développé»			V=.31***
Etat social très développé plus important	77	857	± 2.8
Valeurs personnelles mitigées	55	637	± 3.9
Etat social peu développé plus important	36	206	± 6.6
Valeurs personnelles: «Une Suisse dans laquelle la Confédération détient plus de pouvoir, ou une Suisse dans laquelle les Cantons détiennent plus de pouvoir»			V=.36***
Plus de pouvoir pour la Confédération	83	458	± 3.5
Valeurs personnelles mitigées	67	748	± 3.4

Paramètres	Oui (en %) (pondéré)	N	V de Cramér / Erreur type
Plus de pouvoir aux Cantons	37	440	± 4.5
Valeurs personnelles: «Une Suisse où la solidarité est plus importante que la responsabilité individuelle, ou une Suisse où la responsabilité individuelle est plus importante que la solidarité?»			V=.36***
La solidarité est plus importante	83	534	± 3.2
Valeurs personnelles mitigées	64	638	± 3.7
Responsabilité individuelle plus importante	40	478	± 4.4

Les paramètres sociodémographiques énoncés (tableau 20) montrent que l'approbation varie en fonction de **L'ÂGE**, **DE L'ÉDUCATION** et **DU REVENU**. Le **SEXE** en revanche n'a aucune influence statistiquement significative sur le comportement de vote.

DANS L'ENSEMBLE, les personnes sans niveau d'éducation postobligatoire constituent le seul sous-groupe sociodémographique étudié à avoir majoritairement refusé la Loi Covid-19. Tandis que l'approbation tend à croître comme le niveau d'éducation et de revenus, il n'y a pas de schéma clair relativement à l'âge.

Il s'avère dans le **DÉTAIL** que les plus jeunes (les 18-29 ans, 59 %) ainsi que les personnes âgées de 50 à 70 ans (55 % pour les 50-59 ans et 56 % pour les 60-69 ans) ont adopté le projet avec moins de clarté que les personnes de 30 à 50 ans (64 %) ainsi que celles âgées de plus de 70 ans (71 %), le groupe qui a le plus clairement adopté le projet. La Loi Covid-19 a certes été adoptée dans toutes **LES CATÉGORIES DE REVENUS**; toutefois, les chiffres d'approbation sont plus élevés à partir d'un revenu du foyer de 7'000 CHF qu'en dessous. Le **NIVEAU D'ÉDUCATION** de l'électorat inscrit a un net effet sur le comportement de vote. Tandis que les personnes sans niveau d'éducation postobligatoire ont rejeté la Loi Covid-19 (46 % d'approbation), la part de Oui augmente de manière constante comme le niveau d'éducation. Le pourcentage est de 55 % chez les personnes détenant une formation professionnelle, chez celles possédant la maturité il est de 60 %, et chez les personnes parvenues au niveau d'éducation du troisième cycle il est de 78 %.

Tableau 20: Comportement de vote selon des paramètres sociodémographiques (en pourcentage des votants effectifs)

Paramètres	Oui (en %) (pondéré)	N	V de Cramér / Erreur type
Total	61.9	1804	
Âge			V=.13***
18-29 ans	59	171	± 7.4
30-39 ans	64	196	± 6.8
40-49 ans	64	261	± 5.8

Paramètres	Oui (en %) (pondéré)	N	V de Cramér / Erreur type
50-59 ans	55	382	± 5
60-69 ans	56	374	± 5
70 ans et plus	71	420	± 4.4
Sexe			V=.04
Femmes	64	931	± 3.1
Hommes	60	873	± 3.2
Niveau d'éducation			V=.22***
sans niveau d'éducation postobligatoire	46	163	± 7.7
Formation professionnelle de base/Formation professionnelle	55	554	± 4.1
Maturité/Formation professionnelle supérieure	60	476	± 4.4
École technique/Université/EPF/Doctorat	78	557	± 3.5
Revenus du foyer			V=.12*
jusqu'à 3'000 CHF	56	82	± 10.8
3'000-5'000 CHF	57	214	± 6.7
5'000-7'000 CHF	57	264	± 6
7'000-9'000 CHF	69	283	± 5.4
9'000-11'000 CHF	64	231	± 6.2
plus de 11'000 CHF	69	466	± 4.2

6.3 Les motifs

Les principaux motifs d'un Oui ou d'un Non ont été sondés au moyen d'une question ouverte. Les **MOTIFS DU OUI** (tableau 21) sont en gros classables en trois catégories principales: La fortification de la démocratie (resp. 29 % des premières indications et 40 % de toutes les indications), les aspects sanitaires (resp. 10 % et 14 %) et le motif de la solidarité (resp. 7 % et 15 %).

Pour les trois catégories principales, certains arguments ont été cités avec une particulière fréquence: Dans la catégorie **FORTIFIER LA DÉMOCRATIE**, l'argument est que la loi va créer la base légale et d'action nécessaire au Conseil fédéral (resp. 19 % et 25 %), et qu'ici est fait l'éloge du bon travail du Conseil fédéral (resp. 6 % et 8 %). Pour la catégorie **ASPECTS SANITAIRES**, la protection des personnes à risques en cas d'urgence revêt une importance capitale (resp. 7 % et 9 %).

Pour la catégorie **SOLIDARITÉ**, la voix Oui est fondée sur la nécessité de faire barrage aux «covidosceptiques» (resp. 3 % et 9 %), ainsi que sur la satisfaction envers la maîtrise de la pandémie (resp. 2 % et 4 %).

Tableau 21: Motifs de décision Pour (en % des votants-es en faveur du Oui)

Motifs	Premières indications		Toutes les indications	
	en %	N	en %	n
Fortifier la démocratie	29	350	40	483
Base (légale/d'action) nécessaire pour le Conseil fédéral	19	227	25	285
Le Conseil fédéral fait du bon travail	6	72	8	106
Nécessité d'un guidage clair pendant les pandémies	1	13	1	21
Aspects sanitaires	10	121	14	171
Protection en cas d'urgence (p. ex. protéger les personnes à risque)	7	82	9	112
Simplifier l'importation de médicaments	0	7	1	17
Solidarité	7	89	15	166
comme barrage aux «covidoseptiques»	3	40	9	89
Satisfaction motivée par la maîtrise de la pandémie	2	29	4	46
Solidarité avec d'autres personnes (issues p. ex. de secteurs durement atteints)	0	4	1	10
Généralités	11	152	15	191
Autres	0	4	1	8
Réponses visiblement fausses / confusions	1	18	2	30
Recommandations (provenant de la politique ou de la parenté, etc.)	4	49	5	59
ne sais pas / aucun motif indiqué	37	514	77	1031

Résultats pondérés. En raison d'arrondis, la somme de tous les motifs peut arriver légèrement au-dessus ou en dessous de 100 %. Les personnes interrogées ont parfois noté plus d'un motif, et indépendamment de cela ces personnes ont aussi toujours été interrogées au sujet d'autres motifs. Les deux dernières colonnes tiennent compte de tous les motifs indiqués par les personnes interrogées. Le total général est donc supérieur à 100 %.

Concernant les **MOTIFS DU NON**, il y a également trois aspects capitaux: Le danger pour la démocratie (resp. 37 % de toutes les premières indications et 56 % de toutes les indications), les coûts (resp. 4 % et 8 %) ainsi que des affirmations critiques tout autour de la pandémie de Covid-19 (resp. 9 % et 18 %) sont mentionnés ici.

L'argument en faveur du Non le plus fréquemment indiqué est que **LE PROJET CONSTITUE UN DANGER POUR LA DÉMOCRATIE**: Le motif jouant à ce titre un rôle capital est que la loi est délicate et que la pandémie est terminée (resp. 14 % et 16 %). De même, le Non a été fondé sur le refus du paternalisme (resp. 8 % et 13 %) et sur le potentiel d'usage abusif (resp. 4 % et 7 %). Parmi les affirmations relatives à la **PANDÉMIE**, ce sont la vaccination et l'obligation de se faire vacciner (resp. 4 % et 9 %) qui ont été le plus fréquemment citées. Une discrimination ou un développement en direction d'une société à deux vitesses a égale-

ment été craint(e) par quelques votants-es en faveur du Non (resp. 3 % et 5 %). Des indications visant à banaliser la pandémie ont été livrées en nombre minoritaire (resp. 1 % et 2 %).

Les **MOTIFS DE COÛTS** n'ont plus été cités que par quelques votants-es en faveur du Non. Cet aspect a perdu de l'importance lors de la troisième votation sur la Loi Covid-19.

Tableau 22: Motifs de décision Contre (en % des votants-es en faveur du Non)

Motifs	Premières indications		Toutes les indications	
	en %	N	en %	n
Démocratie menacée	37	176	56	267
La loi est désuète/la pandémie est terminée	14	70	16	83
Moins d'infantilisme	8	34	13	57
Potentiel d'usage abusif (p. ex. reproche de dictature)	4	16	7	29
Coûts	4	16	8	30
Coûts trop élevés	0	14	3	14
Investir les fonds ailleurs	1	4	1	4
Pandémie de Covid-19	9	38	18	83
Vaccination/obligation vaccinale (p. ex. crainte de l'obligation vaccinale)	4	38	9	38
Discrimination/société à deux vitesses	3	24	5	24
Banalisation de la pandémie de Covid-19	1	10	2	10
Considérations générales (par ex. mauvais projet, antipathique)	14	72	19	96
Autres	1	7	3	21
Réponses visiblement fausses / confusions	1	4	1	6
Recommandations (provenant de la politique ou de la parenté, etc.)	1	3	1	5
ne sais pas / aucun motif indiqué	33	191	74	378

Résultats pondérés. En raison d'arrondis, la somme de tous les motifs peut arriver légèrement au-dessus ou en dessous de 100 %. Les personnes interrogées ont parfois noté plus d'un motif, et indépendamment de cela ces personnes ont aussi toujours été interrogées au sujet d'autres motifs. Les deux dernières colonnes tiennent compte de tous les motifs indiqués par les personnes interrogées. Le total général est donc supérieur à 100 %.

6.4 La résonance des arguments des votations

Le tableau 23 montre le degré d'approbation et de refus des arguments par les personnes interrogées, sachant qu'une distinction est faite aussi entre les votants-es en faveur du Oui et leurs homologues du Non. Plus ces différences étaient importantes et plus elles ont été pertinentes pour la décision de vote lors de la votation sur la loi Covid-19.

Dans l'ensemble, la décision de vote reposait sur des motifs solides: Les arguments Pour ont été partagés respectivement par 88 % ou plus des votants-es en faveur du Oui. Les arguments Contre en revanche ont bénéficié d'un soutien légèrement plus faible (entre 77 % et 85 % des votants-es en faveur du Non).

DANS L'ENSEMBLE les arguments Pour sont mieux parvenus à convaincre l'électorat inscrit que les arguments Contre, sachant toutefois que l'un des arguments Contre a réussi à trouver une majorité.

Les **ARGUMENTS POUR** sont tous parvenus à réunir une majorité, et ils ont atteint des valeurs d'approbation représentant au total tout juste les deux tiers. Les arguments suivants ont reçu le plus d'approbation, à savoir que grâce à la loi les nouveaux médicaments pourront plus rapidement être mis à disposition (65 % d'approbation au total, 88 % de votants-es en faveur du Oui et 29 % de votants-es en faveur du Non), et que pour se rendre dans certains pays il faut un certificat Covid et cette loi crée une base légale en ce sens (65 % d'approbation au total). Le troisième argument aussi, selon lequel la Loi Covid-19 a fait ses preuves et qu'elle peut être judicieuse en cas d'urgence, parvient à convaincre une majorité (63 % au total), sachant que cela vaut très peu pour les votants-es en faveur du Non (18 % d'approbation chez les votants-es en faveur du Non).

Sur les trois **ARGUMENTS CONTRE** présentés pour en juger, seulement un a atteint une majorité (59 %), tandis que les deux autres ne convainquaient que de claires minorités respectives (resp. 37 % et 35 %). Une minorité trouve qu'il est plus que temps de restaurer entièrement la démocratie directe. Dans le camp du Oui aussi, cette affirmation séduit une minorité pertinente (59 % d'approbation au total, 44 % de votants-es en faveur du Oui, 85 % de votants-es en faveur du Non). D'un autre côté, les deux arguments selon lesquels la possibilité d'introduire à nouveau un certificat ou d'autres mesures coercitives et discriminatoires viole les droits fondamentaux (37 % au total), et que la Loi Covid-19 ne protège personne (35 % au total), ne convainquent respectivement qu'environ 10 % des votants-es en faveur du Oui.

Tableau 23: Total des arguments Pour et Contre, et parts de votants-es en faveur du Oui et du Non (en %)

Arguments Pour		d'accord	pas d'accord	ne sais pas / pas de réponse
Grâce à la loi, de nouveaux médicaments peuvent rapidement être mis à disposition. Cela protège les personnes présentant un haut risque de tomber gravement malades.	Total	65	23	12
	Votants-es en faveur du Oui	88	3	9
	Votants-es en faveur du Non	29	58	12
Vu que la Suisse est réseautée à l'international et que certains pays risquent d'exiger à nouveau des certifi-	Total	65	25	11
	Votants-es en faveur du Oui	90	2	8

Arguments Pour		d'accord	pas d'accord	ne sais pas / pas de réponse
cats Covid au moment d'entrer sur leur territoire, cette loi est nécessaire comme base pour un certificat sûr et internationalement reconnu.	Votants-es en faveur du Non	26	62	12
La loi a fait ses preuves complémentaires à la Loi sur les épidémies et pourra être à nouveau judiciaire en cas d'urgence.	Total	63	27	10
	Votants-es en faveur du Oui	92	1	7
	Votants-es en faveur du Non	18	70	11

Arguments Contre		d'accord	pas d'accord	ne sais pas / pas de réponse
Il est plus que temps que la démocratie directe soit entièrement rétablie. L'état d'exception doit rester une exception.	Total	59	28	13
	Votants-es en faveur du Oui	44	43	13
	Votants-es en faveur du Non	85	7	8
La possibilité de réintroduire à nouveau un certificat ou d'autres mesures coercitives discriminatoires porte atteinte aux droits fondamentaux et crée une société à deux vitesses.	Total	37	53	9
	Votants-es en faveur du Oui	11	82	8
	Votants-es en faveur du Non	80	12	8
La Loi Covid-19 ne protège personne, car les mesures n'ont pas fait leurs preuves. La loi sur les épidémies offre une protection suffisante.	Total	35	52	13
	Votants-es en faveur du Oui	8	80	12
	Votants-es en faveur du Non	77	12	10

Résultats pondérés. Les lignes mentionnent des pourcentages. En raison d'arrondis, les totaux sur chaque ligne n'atteignent pas partout 100 %. Exemple de lecture pour le premier argument: 65 pour cent de tous les votants-es (ainsi que 88 % de tous les votants en faveur du Oui et 29 % de tous les votants-es en faveur du Non) se sont rangés à l'argument Pour selon lequel grâce à la loi les nouveaux médicaments pourront être rapidement mis à disposition. 23 % de l'ensemble des votants ont indiqué ne pas être d'accord et 12 % ont répondu «ne sais pas / pas de réponse». N pour l'ensemble des arguments: Total 1'924, votants-es en faveur du Oui 1'297, votants-es en faveur du Non 507.

7 Annexe

7.1 Rapport technique

Le présent rapport VOX repose sur l'enquête qui a suivi les votations suisses du dimanche, dimanche, 18 juin 2023 et qui a été réalisée par l'Institut de recherche gfs.bern sur mandat de la Chancellerie fédérale suisse. L'enquête a été réalisée entre le 19 juin et le 10 juillet 2023. Le tableau ci-après livre un aperçu des principaux paramètres techniques de l'étude:

Tableau 5: Rapport technique abrégé

Paramètre	Caractéristique
Commettant	Chancellerie fédérale suisse
Population statistique	Électeurs inscrits domiciliés en Suisse
Origine des adresses	Cadre d'échantillonnage pour les enquêtes auprès des personnes et des ménages (SRPH) de l'Office fédéral de la statistique (OFS)
Relevé de données	Questionnaire papier et en ligne
Nature du prélèvement d'échantillon Stratification par	au hasard Régions linguistiques, âge, sexe
Période d'enquête	du 19 juin au 10 juillet 2023
Taille de l'échantillon	minimal 3'000 effectif 3'143 (Papier: 1'285 En ligne: 1'858) n DCH: 1'879, n FCH: 879 n ICH: 385 (Papier: n DCH: 720 n FCH: 391 n ICH: 174 (en ligne: n DCH: 1'159, n FCH: 488 n ICH: 211
Erreur type	± 1.7 point de pourcentage pour une valeur de 50% (et une probabilité de 95 %)

7.1.1 Relevé de données

Le relevé de données a eu lieu paramétré en mode mixte (questionnaire en ligne ou sur papier). Le jour suivant les votations, les personnes cibles issues de l'échantillon brut reçoivent par la poste un courrier les invitant à participer à l'enquête. Au courrier d'invitation est joint un questionnaire papier pour permettre aux personnes cibles de participer de cette manière si elles le souhaitent.

Environ une semaine après la réception du courrier d'invitation, un courrier de rappel est envoyé à toutes les personnes cibles qui jusqu'à présent n'ont rempli le questionnaire ni en ligne ni sur papier.

7.1.2 Echantillon brut

L'enquête repose sur un échantillon puisé dans le Cadre d'échantillonnage pour les enquêtes auprès des personnes et des ménages (SRPH) de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Le cadre d'échantillonnage utilise des données provenant des registres de la population des communes et des cantons, qui sont actualisées chaque trimestre. Cela garantit une couverture complète de la population cible (électeurs suisses).

La population est subdivisée en trois strates régionales linguistiques (D/F/I) à partir desquelles des échantillons aléatoires indépendants sont prélevés. L'échantillon global ainsi obtenu est stratifié de manière disproportionnée : les participants de la Suisse romande et de la Suisse italienne sont surreprésentés dans l'échantillon afin de couvrir suffisamment de cas de ces régions linguistiques dans l'enquête. Ainsi, les déclarations sont également statistiquement fiables pour les petites régions linguistiques. Une méthode de pondération basée sur la conception corrige cette prépondérance dans l'évaluation ultérieure des données pour les déclarations nationales (voir 10.1.4 Pondération).

Sur les 7'500 adresses commandées à l'OFS, nous avons reçu 7'538 ainsi qu'une réserve non utilisée de 1'573 adresses. Ces adresses constituent la base de l'enquête.

7.1.3 Échantillon net

L'échantillon net, généré par l'enquête, de l'analyse VOX au sujet des votations du 25 septembre comprend au total 3'143 enquêtés (taux d'exploitation: 43%), dont près de 60 % proviennent de la Suisse alémanique (n=1'879), près de 28 % de la Suisse francophone (n=879) et près de 12 % de la Suisse italienne (n=385).

Tableau 6: Exploitation exhaustive des adresses

Paramètre	N
Échantillon brut SRPH	7'538
Retours postaux/Personnes-cibles décédées	74
Total adresses valides	7'464
Refus/Déconnexions	54
Nombre total d'entretiens réalisés	3'209
pas de réponse malgré notre rappel	4'255
Suppressions pour des motifs de qualité	66
Entretiens utilisés au final	3'143

Ceux qui ont participé à la votation sont nettement surreprésentés dans l'échantillon, mais l'écart (+19,7 points de pourcentage) se situe dans le cadre connu (voir autres analyses VOX). L'écart entre l'échantillon non pondéré et le résultat effectif est de +5,9 % pour l'imposition minimum OCDE/G20, de +9,4 % pour la loi sur le climat et l'innovation et de +10,0 % la loi Covid-19.

Les données relevées ont été validées et plausibilisées par le gfs.bern. 154 entretiens ne répondaient pas aux exigences de qualité et ont été supprimés de l'ensemble de données final.

Les questions ouvertes ont été automatiquement codées le long d'un code produit qualitativement. Le jeu de données final contient les réponses codées ainsi que les noms originaux des répondants.

Les données ont été anonymisées avant l'évaluation. Les données relatives à la personne concrète et au domicile ont été détruites pour des raisons de protection des données.

Le jeu de données anonymisées afférent à la présente analyse VOX ainsi que le schéma de code afférent sont librement accessibles auprès de [Swissvotes \(Swissvotes.ch\)](https://www.swissvotes.ch).

7.1.4 Pondération

Dans un premier temps, l'échantillon net dans son ensemble est pondéré selon une méthode de pondération basée sur la conception. La correction du suréchantillonnage en Suisse francophone et italophone est au centre de cette pondération basée sur le design.

Dans un deuxième temps, l'unité "Non Response" (c'est-à-dire les cas manquants) est adressée. La pondération est basée sur les caractéristiques sociodémographiques, géographiques et politiques (notamment l'âge, le sexe, la langue, le canton, la préférence du parti, la participation et le comportement de votation) de sorte que l'échantillon net corresponde à la population suisse. Pour ce faire, un schéma de pondération automatisé est choisi, dans lequel la pondération est générée automatiquement selon des critères prédéfinis concernant l'écart maximal. La fréquence et l'ordre des différentes étapes de pondération sont basés uniquement sur des indicateurs quantitatifs, c'est-à-dire des écarts maximaux.

Un accent particulier est mis sur la pondération de la participation aux votes. Afin de modéliser la participation de la manière la plus optimale possible, il est non seulement fait appel à des données réelles de coordination, mais aussi à des données historiques de participation par âge, sexe et région linguistique.

Dans une troisième étape, l'apprentissage automatique permet d'identifier les liens entre la participation et le comportement de vote ainsi que les caractéristiques démographiques. L'estimation des corrélations permet une projection des résultats sur les données de l'enquête structurelle suisse. Dans ces données, il est possible d'effectuer des évaluations sur la plus petite unité géographique (niveau de la commune). La distribution la plus probable de la participation au vote individuel et du comportement de vote est ensuite déterminée à l'aide de "Hot-One-Encoding" sur la base des estimations relatives de la participation et du comportement de vote ainsi que des données réelles de la communauté.

Enfin, dans une quatrième étape, la pondération des paramètres démographiques et politiques retenus dans les données collectées est réalisée à partir de ces données structurelles. La structure des données structurelles permet d'effectuer la pondération politique non seulement sur la base des caractéristiques géographiques. Au contraire, des groupes

de personnes définis par les caractéristiques existantes peuvent être pondérés en fonction de leurs valeurs modélisées.

La pondération du projet assorti ayant bénéficié de la plus forte participation au vote sert à pondérer les analyses effectuées le jeu de données total. Pour les analyses spécifiques aux projets, les pondérations spécifiques sont utilisées.

7.1.5 Évaluation et erreur standard

Les valeurs d'enquête sont toujours sujettes à une erreur aléatoire. Dans l'analyse VOX, l'intervalle de confiance à 95 % est indiqué pour chaque valeur déterminée. Cela indique la bande passante dans laquelle la vraie valeur dans la population se trouve avec une probabilité de 95 %. L'intervalle de confiance dépend de la taille de l'échantillon ainsi que de la distribution des valeurs des variables. En présence d'un rapport équilibré de voix Pour et Contre (c.-à-d. 50% de voix Pour et 50% de voix Contre) et d'un échantillon d'environ 1'000 enquêtés-es, l'erreur chiffrée de type se à +/-3,2 %. En d'autres termes : Dans cet exemple, la proportion réelle de votes serait comprise entre 46,8 et 53,2 % (intervalle de confiance) avec une probabilité de 95 %. La longueur de l'intervalle de confiance augmente lorsque le nombre de répondants diminue. Dans le cas de petits sous-groupes en particulier, l'erreur type augmente à un niveau qui altère considérablement la signification statistique des valeurs de l'échantillon.

Tableau 7: Erreur type

Ausgewählte statistische Standardfehler nach Stichprobengrösse und Basisverteilung			
Taille de l'échantillon		Standardfehler Basisverteilung	
		50% zu 50%	20% zu 80%
N =	3'000	±1.8 %	±1.4 point de pourcentage
N =	2'200	±2.1 %	±1.7 point de pourcentage
N =	1'000	±3.2 %	±2.5 %
N =	600	±4.1 points de pourcentage	±3.3 %
N =	100	±10.0 points de pourcentage	±8.1 %
N =	50	±14.0 points de pourcentage	±11.5 %

Exemple de lecture: Avec environ 1'000 enquêtés-es et une valeur avérée de 50 %, la valeur effective est comprise entre 50 % et ±3.2 %; avec une valeur de base de 20 %, elle est comprise entre 20 % et ±2.5 %. La recherche sur les sondages détermine la plupart du temps une cote de sécurité de 95 %: en d'autres termes, on accepte avec une probabilité d'erreur de 5 % que la corrélation statistique prouvée ne soit pas présente ainsi au sein de la population. Die Zahlenwerte basieren auf der Varianzformel für einfache Zufallsstichproben.

Lors de l'analyse de la décision de vote, seules les différences dans la décision de fond, c'est-à-dire entre ceux qui ont voté oui et non, ont été examinées. Ceux qui n'ont rien inséré ou qui ne se souviennent pas n'ont pas été pris en compte. Le coefficient V de Cramer a été utilisé comme mesure de la relation pour les relations bivariées. Avec ce coefficient, une valeur de zéro signifie aucune connexion et une valeur de un signifie une connexion complète (la grande taille d'effet s'applique à partir de $V = 0,5$, la taille d'effet moyenne à partir de $V = 0,3$ et la petite taille d'effet jusqu'à $V = 0,1$). Cependant, les valeurs des différentes relations bivariées ne peuvent pas être comparées directement, car

le calcul du V de Cramer dépend du nombre de catégories caractéristiques et du nombre de cas.

7.2 A propos de l'étude

7.2.1 Le projet VOX aujourd'hui

Après chaque vote fédéral, gfs.bern réalise une enquête représentative pour le compte de la Chancellerie fédérale et interroge environ 3 000 électeurs sélectionnés au hasard. Les motivations de ceux qui ont le droit de voter pour et contre la participation et pour les décisions sont intéressantes.

Avant chaque vote, gfs.bern, en coopération avec le Dr. Sébastien Salerno le questionnaire de l'enquête VOX. Les questionnaires des analyses de suivi VOX/VOTO précédentes constituent le squelette de ce questionnaire. Afin de préserver la valeur de la série de données, seules les questions spécifiques au modèle (par exemple, les arguments pour ou contre un modèle) sont reformulées à chaque fois.

La préparation du questionnaire relève exclusivement de la compétence de gfs.bern. Depuis novembre 2020, l'enquête est menée en ligne et sur des questionnaires papier. Les données étaient auparavant recueillies par téléphone auprès de 1 500 électeurs. En termes de contenu, l'accent est mis sur les questions concernant la participation au vote, les décisions de vote et les arguments. De plus, des valeurs et des informations sur l'utilisation des médias sont demandées lors du vote. Des questions statistiques (par exemple, le statut scolaire et matrimonial, l'origine, les conditions de vie, etc.) constituent la conclusion de chaque enquête, car l'importance de ces variables pour la prise de décision politique est connue.

Une fois l'enquête terminée, toutes les données seront anonymisées. Ni les noms, ni les adresses, ni les dates de naissance ne sont disponibles dans l'ensemble de données pour analyse. Les coordonnées des participants à l'étude seront supprimées une fois l'enquête terminée. Il n'est donc pas possible de tirer des conclusions sur des personnes individuelles. Les données sont publiées sous une forme anonymisée et peuvent être librement téléchargées depuis Swissvotes. Les anciens rapports VOX seront également disponibles prochainement sur Swissvotes Les anciens rapports VOX le sont déjà.

7.2.2 Qui finance les études VOX?

La Chancellerie fédérale suisse finance les études VOX. Au nom du Conseil fédéral, elle a lancé un appel d'offres public et a ensuite chargé l'institut de recherche gfs.bern de réaliser les enquêtes pour la législature actuelle.

De plus amples informations sont disponibles sur vox.gfsbern.ch.

7.3 gfs.bern-Team

LUKAS GOLDER

Co-directeur et président du conseil d'administration de gfs.bern, politologue et spécialiste des médias, MAS FH en management des communications, enseignant à la HSLU et la KPM Center for Public Management



✉ lukas.golder@gfsbern.ch

Spécialités:

Analyses intégrées de la communication et des campagnes, analyses d'image et de réputation, analyses des médias / de l'effet des médias, recherche sur la jeunesse et le changement sociétal, votations, élections, modernisation de l'Etat, réformes des politiques de santé

Publications dans des recueils, magazines spécialisés, la presse quotidienne et sur Internet.

TOBIAS KELLER

Directeur de projet, scientifique spécialiste de la communication, docteur en philosophie



✉ tobias.keller@gfsbern.ch

Spécialités:

Communication politique, élections, votations, campagnes (numériques), veille thématique, analyses d'image et de réputation, analyses des médias, numérisation, réseaux sociaux, méthodes assistées par ordinateur, analyses quantitatives.

Publications dans des magazines spécialisés internationaux et nationaux, dans la presse quotidienne et sur Internet.

MARCO BÜRGI

Directeur de projet



✉ marco.buergi@gfsbern.ch

Spécialités:

Élections, votations, Issue Monitoring, attitudes politiques



CORINA SCHENA

Vice-directrice de projet

✉ corina.schena@gfsbern.ch

Spécialités:

Élections, votations, politique de santé, campagnes de santé, analyses d'image et de réputation, méthodes qualitatives et quantitatives et animation.



RONJA BARTLOME

Data Scientist

✉ ronja.bartlome@gfsbern.ch

Spécialités:

Analyse des données, programmations, visualisations, recherches, méthodes quantitatives et qualitatives



ALESSANDRO PAGANI

Stagiaire analyste de données

✉ alessandro.pagani@gfsbern.ch

Spécialités:

Analyse des données, programmations, visualisations, recherches, méthodes quantitatives et qualitatives



MARGRET TSCHANZ

Collaboratrice de projet / Administration

✉ margret.tschanz@gfsbern.ch

Spécialités:

Recherches, relectures, visualisations, administration de projets



ROLAND REY

Collaborateur administratif

✉ roland.rey@gfsbern.ch

Spécialités:

Publication de bureau, visualisations, administration de projets,
administration de présentations

gfs.bern ag
Effingerstrasse 14
CH – 3011 Berne
+41 31 311 08 06
info@gfsbern.ch
www.gfsbern.ch

L'institut de recherche gfs.bern est membre de l'Association suisse des recherches de marché et sociales, il garantit qu'aucun entretien n'a lieu à des fins – manifestes ou cachées – publicitaires, de vente ou de passation de commande.

Plus d'infos sur www.schweizermarktforschung.ch

SWISS INSIGHTS
Institute Member

gfs.bern 